

ARCHAEOLOGIA  
BELGICA

197

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Journal de l'Association  
Belge des Préhistoriens et  
Archéologues  
Bruxelles

LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE DE SURICE

MÉROVINGIENNE DE SURICE

Par M.

Edouard de Selys Longchamps

1907

1907

1907

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Études et rapports édités par le  
Service national des Fouilles,  
1, Parc du Cinquantenaire,  
Bruxelles 4

Studies en verslagen uitgegeven door de  
Nationale Dienst voor Opgravingen,  
Jubelpark 1,  
Brussel 4

Vroe bibliothek  
1045

Z 5

# ARCHAEOLOGIA BELGICA

107

Y. WAUTELET

## LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE DE SURICE

Extrait du :  
*Bulletin de la Société archéologique TRES*  
Acta 7, 1968.

BRUXELLES

1968

UNIVERSITY LIBRARY  
MUSEUM OF HISTORY AND ETHNOLOGY  
BRUXELLES



5. 2

ARCHAEOLOGIA  
BELGICA

107

ANNO 1907

IN VOLUMINE 107

C. WAUTERS

BRUXELLES

LA NÉCROPOLE

MÉROVINGIENNE DE SURICH

BRUXELLES

IMPRIMERIE DE LA UNIVERSITÉ

1907

BRUXELLES

UNIVERSA, WETTEREN (BELGIQUE)



## PRÉFACE

Ce compte rendu exhaustif des résultats de nos fouilles à la nécropole mérovingienne de Surice, de 1963 à 1967, met fin à la première grande campagne de recherches de la Société Archéologique TRES. De plus, et cette constatation revêt à nos yeux une importance primordiale, cette publication est l'heureux aboutissement d'une collaboration très étroite entre notre Association et Monsieur H. Roosens, directeur du Service national des Fouilles, que nous ne pourrons jamais assez remercier pour l'aide précieuse et désintéressée qu'il nous a toujours prodiguée. /re

A ce sujet, depuis 1964, TRES n'a jamais cessé d'exhorter les autres groupements à adopter une politique identique qui, dans l'optique actuelle de la recherche archéologique, est la seule manière valable d'apporter une contribution réelle à une meilleure connaissance de notre patrimoine culturel national. En effet, l'archéologue non-officiel, qui a conscience de la lourde responsabilité qu'il endosse en prenant l'outil, se doit de collaborer efficacement avec nos autorités qui ne manqueront pas de lui apporter toute l'aide scientifique et matérielle désirable.

D'autre part, devant les résultats positifs et encourageants qui se dégagent de cette fouille à la nécropole mérovingienne de Surice, TRES ne peut qu'inciter, une nouvelle fois, d'autres chercheurs compétents à reprendre méthodiquement l'exploration de sites anciens dont les rapports archéologiques, dressés à une époque où le romantisme jouait le beau rôle, méritent d'être complétés.

Pour terminer, il me reste l'agréable devoir de citer tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à rendre cette publication possible. Je pense à M. A. Dasnoy, conservateur, qui m'a permis d'accéder aux collections du Musée Archéologique de Namur ; M. F. Laurent, notaire à Florennes, qui nous a laissé continuer nos travaux après l'achat du terrain ; M. R. Picquet, architecte, président de TRES, qui a dressé le plan de la nécropole ; MM. G. Lauwens et P. Gheury, dessinateurs, MM. P. Piret, J. Boreux, J. Piret, J. Cl. Van Hoorebeek et R. Delcommune, tous membres de notre section mérovingienne.

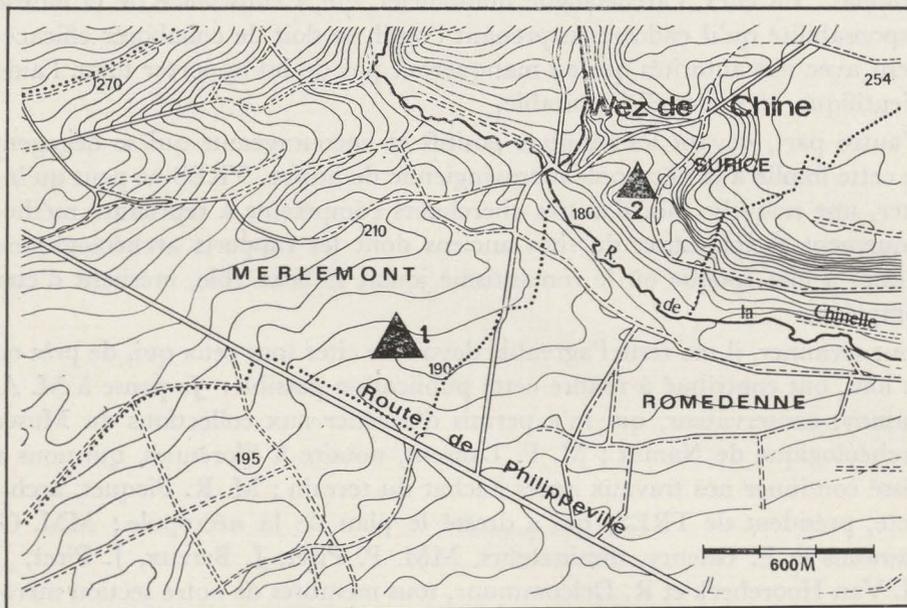
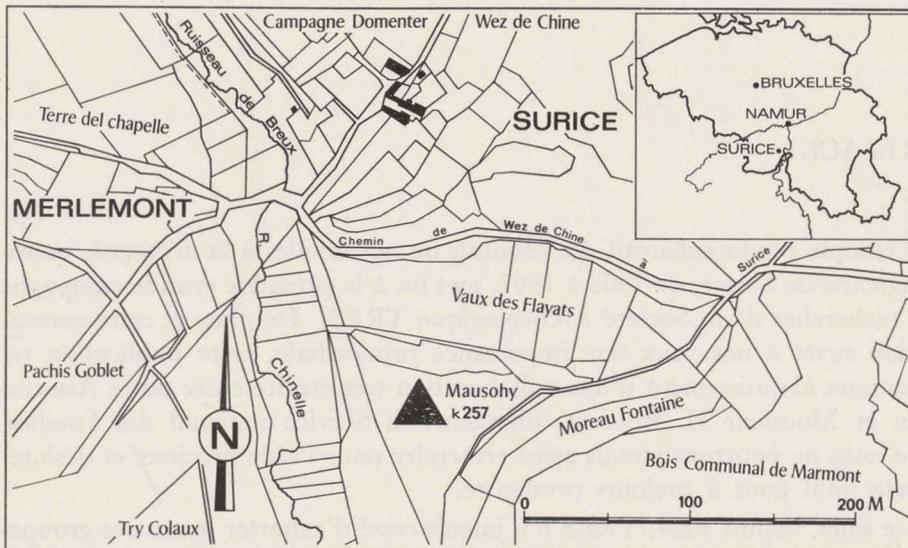


FIG. 1. — Le site — Situation, cadastre, carte d'État-Major.

1. La nécropole de Merlemont, lieu-dit « Bois de la Forêt ».
2. La nécropole mérovingienne de Surice, lieu-dit « Mausohy ».

## LE SITE ET LE PLAN D'ENSEMBLE DE LA NÉCROPOLE

(fig. 1 et Pl. I)

Le cimetière est situé sur le territoire de la commune de Surice<sup>1</sup>, à environ trois mille cinq cents mètres à l'ouest du village et localisé, plus précisément encore, à quelques deux cents mètres au sud du hameau du « Wez de Chine »<sup>2</sup>. La nécropole a été découverte au lieu-dit « Mausohy » ou « Mausoi », dans la parcelle cadastrale Section K n° 257 qui appartient à Monsieur Fr. Laurent, notaire à Florennes<sup>3</sup>. Elle s'étendait sur la pente méridionale à inflexion douce et sur le sommet d'un mamelon boisé dominant, à l'ouest, un petit cours d'eau : « Le Ry de Breux » ou « Chinelle ».

L'altitude, en cet endroit, est de 200 mètres. Le terrain, à pente faible, ne présente aucune caractéristique particulière. Une couche d'humus végétal, de l'ordre de 0,25 m, repose directement sur le schiste famennien dans lequel les tombes avaient été creusées.

<sup>1</sup> Si des vestiges préhistoriques et protohistoriques n'ont jamais été signalés, jusqu'à présent, sur le territoire de Surice, une occupation à l'époque romaine est attestée par la découverte, durant le mois de juin 1847, d'un vase oblong, en terre cuite, contenant environ 2.000 monnaies — Cf. *A.S.A.N.* I, pp. 372-374 : *A.S.A.N.* II, p. 446 ; *A.S.A.N.* XIV, p. 100 — J. GROLLET, *Trouvailles numismatiques*, p. 23.

<sup>2</sup> « Wez de Chine » — Scinn (1, 18) — G. ROLAND, *Toponymie namuroise*, *A.S.A.N.* V, p. 375.

<sup>3</sup> Nous remercions Monsieur Fr. Laurent, notaire à Florennes, de nous avoir autorisés à continuer nos recherches après l'achat de la parcelle cadastrale Section K n° 257.

## INVENTAIRE DES TOMBES

### TOMBE 1

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,75 m ; largeur : 0,40 m ; profondeur : 0,35 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place (schiste). Squelette en connexion anatomique jusqu'aux rotules. Bras le long du corps. Face vers le ciel. Le crâne reposait sur une pierre brute servant d'oreiller mortuaire (fig. 2 A). Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

### TOMBE 2

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,98 m ; largeur : 0,55 m ; profondeur : 0,40 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

### TOMBE 3

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,87 m ; largeur : 0,50 m ; profondeur : 0,33 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

### TOMBE 4

Caisson de pierre sèche partiellement violé. Longueur : 1,75 m ; largeur : 0,53 m ; profondeur : 0,35 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Mobilier funéraire de femme (fig. 2 B).

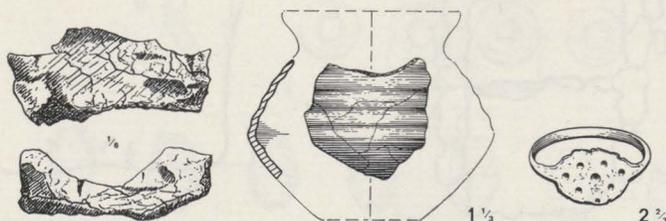


FIG. 2. — A. L'oreiller mortuaire de la tombe 1.

B. Le mobilier funéraire de femme de la tombe 4.

1. Sept tessons provenant d'un même vase. Hauteur reconstituée : 9,5 cm ; diamètre d'ouverture : 6 cm. Type biconique. Terre gris brun à noyau brunâtre. Épaule agrémentée de quelques larges sillons, tracés à la pointe.  
Situation : dans les déblais.
2. Une bague de bronze (diamètre : 2,3 cm). Le chaton, formé par aplatissement d'une partie du corps de l'anneau, est décoré de neuf points, placés symétriquement.  
Situation : dans les déblais.

TOMBE 5 (fig. 3 A)

Caisson de pierre sèche violé. Ce caisson était protégé par un couvercle formé de quatre grandes dalles brutes, placées les unes à côté des autres. Longueur : 1,87 m ; largeur : 0,52 m ; profondeur : 0,35 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette en connexion anatomique. Bras croisés sur le bassin. Face tournée vers l'ouest. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

TOMBE 6 (fig. 3 B)

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 2,15 m ; largeur : 0,95 m ; profondeur : 0,86 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

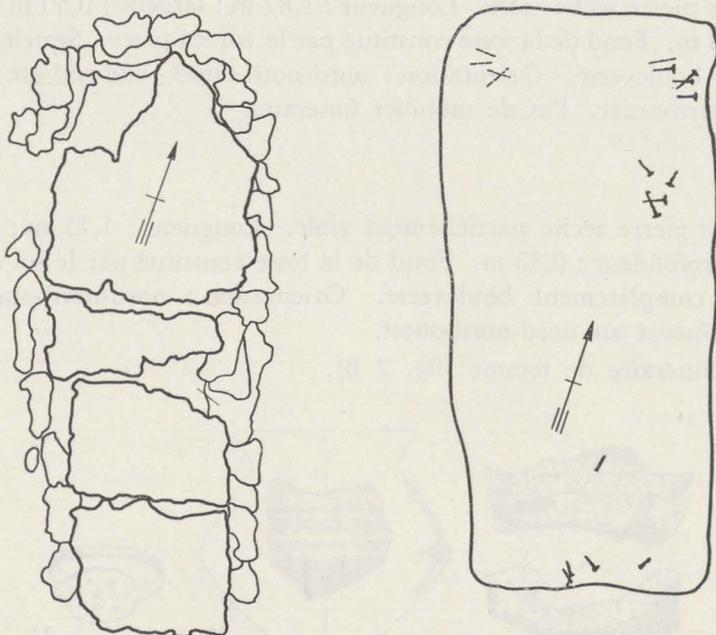


FIG. 3. — A. La tombe 5 et sa couverture de grandes dalles.  
B. La tombe 6 et son ensemble de clous.

Particularité : découverte à différents endroits de la sépulture et à une profondeur moyenne de 0,80 m de treize clous en fer (non dessinés) et de cinq traces de clous complètement décomposés. Il s'agit très vraisemblablement d'un cercueil dont les dimensions étaient de l'ordre de 1,80 m  $\times$  0,60 m.

## TOMBE 7

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,70 m ; largeur : 0,45 m ; profondeur : 0,36 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 8 (fig. 4)

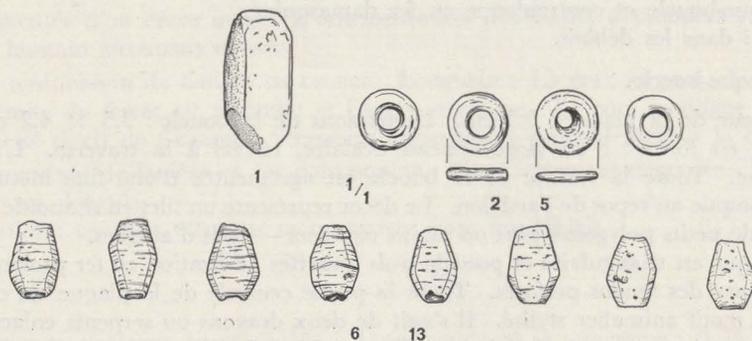
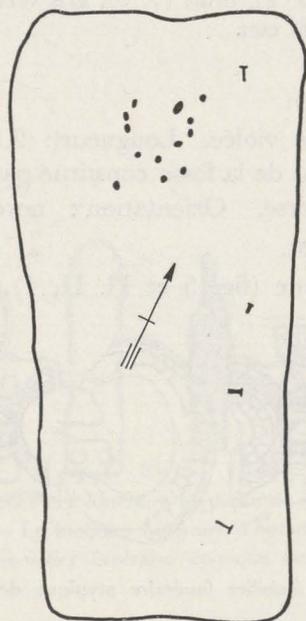


FIG. 4. — La tombe 8 et son mobilier funéraire de femme.

Inhumation en terre libre partiellement violée. Longueur : 2,27 m ; largeur : 1,10 m ; profondeur : 0,52 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Particularité : présence de quatre clous en fer (non dessinés).

Mobilier funéraire de femme.

Treize particules de collier. Une d'ambre et douze en pâte de verre.

1. Ambre (n° 1) — Forme plus ou moins ovoïde. Couleur brune. Hauteur : 1,9 cm.
2. Grains en forme de petits disques aplatis, percés en leur milieu (n° 2 à n° 5). Diamètre : 0,8 cm. Couleur gris vert.
3. Particules biconiques disymétriques (n° 6 à n° 13). Hauteur : 1 cm. Couleurs : jaune (× 1), vert bleu (× 2), brun (× 3), gris vert (× 2).  
Situation : aux environs du cou.

#### TOMBE 9

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 2,15 m ; largeur : 0,90 m ; profondeur : 0,75 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Mobilier funéraire atypique (fig. 5 et Pl. II, 1).



FIG. 5. — Le mobilier funéraire atypique de la tombe 9.

Une plaque-boucle et contreplaque en fer damasquiné.

Situation : dans les déblais.

#### 1. La plaque-boucle.

Longueur de la plaque : 5,5 cm. Dimensions de la boucle : 3,5 × 4,2 cm. La boucle est formée d'un large anneau ovalaire, rétréci à la traverse. L'ardillon manque. Toute la surface de la boucle est agrémentée d'une fine incrustation, interrompue au repos de l'ardillon. Le décor représente un filet en sinusoïde et deux rangs de petits polygones plus ou moins réguliers — nids d'abeilles.

La plaque est triangulaire et possède trois bossettes de fixation en fer prolongées au revers par des tenons perforés. Toute la partie centrale de la plaque est couverte par un motif animalier stylisé. Il s'agit de deux dragons ou serpents enlacés. Les ornements ont été réalisés par juxtaposition de filets d'argent pour les surfaces et par incrustation de filets d'argent et de laiton pour les traits et les lignes.

## 2. La contreplaque.

Longueur : 5,5 cm. Élément triangulaire à trois bossettes de fixation en fer, prolonges au revers par des tenons perforés. Décor apparenté à celui de la plaque-boucle. Mêmes techniques décoratives.

## TOMBE 10

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 1,85 m ; largeur : 0,91 m ; profondeur : 0,75 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 6).

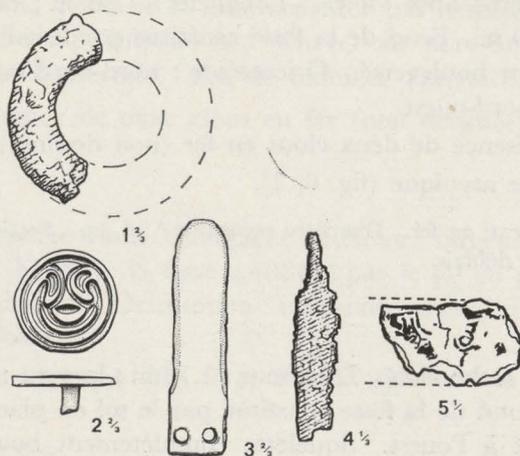


FIG. 6. — 1 — Le mobilier funéraire atypique de la tombe 13.  
2, 3, 5 — Le mobilier funéraire d'homme de la tombe 10.  
4 — Le mobilier funéraire atypique de la tombe 15.

2. Un rivet de fourreau de scramasaxe en bronze (diamètre : 2 cm). La tête plate est agrémentée d'un décor incisé. L'ornementation représente, à première vue, un visage humain fortement stylisé.
3. Une terminaison de lanière en bronze. Longueur : 4,5 cm ; largeur : 1 cm. Une extrémité du ferret est arrondie et l'autre rectiligne. Le côté rectiligne est percé de deux rivets de fixation. Accessoire appartenant probablement à la chaussure.
5. Un mordant de lanière en fer damasquiné. Pièce fortement dégradée. Décor totalement défigurée.

Situation : ces trois éléments se trouvaient dans les déblais.

## TOMBE 11

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 2 m ; largeur : 0,75 m ; profondeur : 0,50 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette



complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

Particularité : présence de cinq clous en fer (non dessinés) Cercueil ?

#### TOMBE 12

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 2,35 m ; largeur : 1,20 m ; profondeur : 0,42 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

#### TOMBE 13

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 1,80 m ; largeur : 0,75 m ; profondeur : 0,40 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Particularité : présence de deux clous en fer (non dessinés).

Mobilier funéraire atypique (fig. 6, 1).

Un fragment d'anneau en fer. Diamètre reconstitué : 4 cm. Section arrondie. Situation : dans les déblais.

#### TOMBE 14

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,70 m ; largeur : 0,60 m ; profondeur : 0,42 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Orientation : ouest-est. Chevet à l'ouest. Squelette complètement bouleversé. Pas de mobilier funéraire.

#### TOMBE 15

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 2 m ; largeur : 0,64 m ; profondeur : 0,42 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Orientation : ouest-est. Chevet à l'ouest. Squelette bouleversé.

Particularité : découverte d'un fragment de tegula dans les déblais.

Mobilier funéraire atypique (fig. 6, 4).

Un petit couteau en fer. La pointe et une partie de la soie manquent. Longueur conservée : 8 cm. Dos droit. Situation : dans les déblais.

#### TOMBE 16

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,81 m ; largeur : 0,47 m ; profondeur : 0,42 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Orienta-



tion : ouest - est. Chevet à l'ouest. Squelette complètement bouleversé. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 17

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,95 m ; largeur : 0,40 m ; profondeur : 0,45 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Squelette complètement bouleversé. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 18

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 2,10 m ; largeur : 0,75 m ; profondeur : 0,60 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Squelette complètement bouleversé. Pas de mobilier funéraire.

Particularité : présence de onze clous en fer (non dessinés) cercueil ?

## TOMBE 19

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,92 m ; largeur : 0,47 m ; profondeur : 0,50 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Mobilier funéraire atypique (fig. 7 et Pl. II, 2).

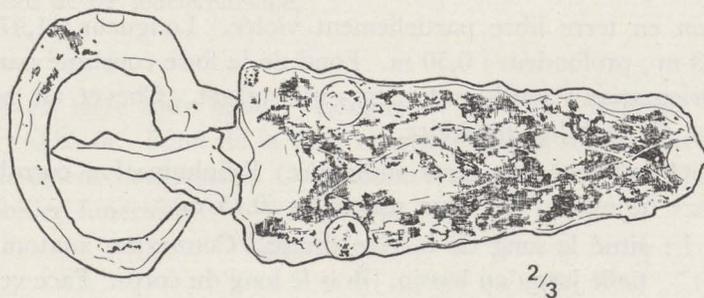


FIG. 7. — Le mobilier funéraire atypique de la tombe 19.

Une plaque-boucle en fer damasquiné.

Situation : dans les déblais.

Longueur de la plaque : 8,6 cm. Dimensions de la boucle :  $3,7 \times 5$  cm. La boucle est formée d'un large anneau ovalaire, rétréci à la traverse. L'ardillon en fer, à base circulaire, est encore solidaire de la traverse. Toute la surface de la boucle est recouverte d'une mince feuille d'argent, quasi totalement dégradée, adhérant par collage.



La plaque est triangulaire et possède trois bossettes de fixation en fer, prolongées au revers par des tenons perforés. Le support en fer, en l'occurrence la plaque, préalablement agrémentée d'une incrustation, composée de deux filets de laiton entrelacés, a été incisée d'un quadrillage sur lequel on a appliqué une mince feuille d'argent.

## TOMBE 20

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,93 m ; largeur : 0,50 m ; profondeur : 0,48 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 21

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 1,95 m ; largeur : 0,78 m ; profondeur : 0,63 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : ouest - est. Chevet à l'ouest. Pas de mobilier funéraire.

Particularité : présence de quatre clous en fer (non dessinés).

## TOMBE 22

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,96 m ; largeur : 0,43 m ; profondeur : 0,40 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : ouest - est. Chevet à l'ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 23 (fig. 8)

Inhumation en terre libre partiellement violée. Longueur : 1,97 m ; largeur : 0,93 m ; profondeur : 0,50 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

Particularité : présence de deux individus. Réinhumation corroborée par la différence de niveau des deux squelettes (0,15 m).

Gisant n° 1 : situé le long de la rive droite. Connexion anatomique partielle jusqu'au bassin. Bras le long du corps. Face vers l'ouest.

Gisant n° 2 : situé au milieu de la fosse. Calotte crânienne fragmentaire appartenant à un jeune individu. Quelques fragments d'os longs en profil anatomique.

Présence de onze clous en fer (un ou deux cercueils ?) (non dessinés).

## TOMBE 24

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 2 m ; largeur : 0,57 m ; profondeur : 0,50 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette com-

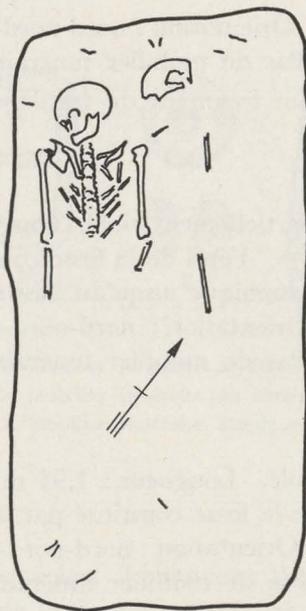


FIG. 8. — La réinhumation de la tombe 23.

plètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Mobilier funéraire atypique (non dessiné).

1. Trois tessons provenant de la même céramique. Couverte noire ; noyau gris brun.
2. Un morceau de fer indéterminable.

#### TOMBE 25

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 2,40 m ; largeur : 1,30 m ; profondeur : 0,85 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : ouest - est. Chevet à l'ouest. Pas de mobilier funéraire.

#### TOMBE 26

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 2 m ; largeur : 0,50 m ; profondeur : 0,85 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

#### TOMBE 27

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 2,40 m ; largeur : 1,40 m ; profondeur : 0,55 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette

complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

Particularité : présence d'un fragment de tegula dans les remblais.

#### TOMBE 28

Caisson de pierre sèche partiellement violé. Longueur : 1,80 m ; largeur : 0,45 m ; profondeur : 0,55 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette en connexion anatomique jusqu'au bassin. Bras le long du corps. Face tournée vers l'est. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

#### TOMBE 29

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,93 m ; largeur : 0,45 m ; profondeur : 0,78 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

#### TOMBE 30

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 2,10 m ; largeur : 0,75 m ; profondeur : 0,55 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

#### TOMBE 31

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,90 m ; largeur : 0,60 m ; profondeur : 0,85 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Particularité : présence d'un fragment de tegula dans les remblais.

Mobilier funéraire atypique (fig. 9, 1).

Une petite boucle en fer. Arc semi-ovale. Dimensions : 2,2 × 3,5 cm. L'ardillon en fer est enroulé sur la traverse.

Situation : dans les déblais.

#### TOMBE 32

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,80 m ; largeur : 0,45 m ; profondeur : 0,43 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : ouest - est. Chevet à l'ouest. Pas de mobilier funéraire.

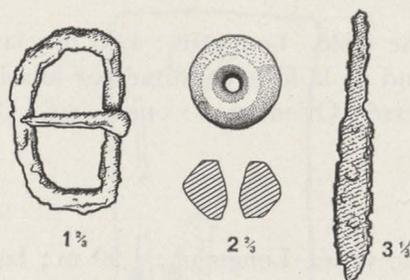


FIG. 9. — 1 — Le mobilier funéraire atypique de la tombe 31.  
 2 — Le mobilier funéraire de femme de la tombe 34.  
 3 — Le mobilier funéraire atypique de la tombe 39.

### TOMBE 33

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 2 m ; largeur : 0,70 m ; profondeur : 0,43 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : ouest - est. Chevet à l'ouest. Pas de mobilier funéraire.

### TOMBE 34

Inhumation en terre libre partiellement violée. Longueur : 2,14 m ; largeur : 0,98 m ; profondeur : 0,93 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette en connexion anatomique jusqu'au bassin. Bras le long du corps. Face vers le nord. Orientation : est - ouest. Chevet à l'est.

Particularité : à l'inverse des autres tombes, l'orientation de cette fosse se distingue par le crâne à l'est, face vers le nord.

Mobilier funéraire de femme (fig. 9, 2).

Une fusaiole ou peson en terre cuite. Élément biconique. Hauteur : 1,6 cm. Couleur brun clair.

Situation : à gauche du bassin.

### TOMBE 35

Caisson de pierre sèche intact. Longueur : 1,82 m ; largeur : 0,55 m ; profondeur : 0,52 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette en connexion anatomique. Bras le long du corps. Face vers l'est. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

Particularité : présence de huit clous en fer (non dessinés) Cercueil ?

## TOMBE 36

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,90 m ; largeur : 0,45 m ; profondeur : 0,55 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : ouest - est. Chevet à l'ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 37

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,90 m ; largeur : 0,50 m ; profondeur : 0,43 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 38

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,85 m ; largeur : 0,50 m ; profondeur : 0,40 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 39

Inhumation en terre libre partiellement violée. Longueur : 2,20 m ; largeur : 0,80 m ; profondeur : 0,66 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette en connexion anatomique partielle. Bras le long du corps. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est.

Particularité : présence de huit clous en fer (non dessinés) cercueil ?

Mobilier funéraire atypique (fig. 9, 3).

Un petit couteau en fer. Longueur : 12 cm. Lame étroite et dos droit.

Situation : à droite des pieds du gisant.

## TOMBE 40 (fig. 10)

Inhumation en terre libre partiellement violée. Longueur : 1,80 m ; largeur : 0,60 m ; profondeur : 0,70 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette en connexion anatomique partielle. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Mobilier funéraire atypique (Pl. III, 1).

Ensemble de la ceinture, composé d'une plaque-boucle, contreplaque et plaque dorsale en fer damasquiné.

Situation : à la partie supérieure des fémurs. Ceinture déliée ?

## 1. La plaque-boucle.

Longueur de la plaque : 7,8 cm. Dimensions de la boucle : 5,3 × 3,2 cm. La boucle est formée d'un anneau ovalaire, rétréci à la traverse. L'ardillon en fer a

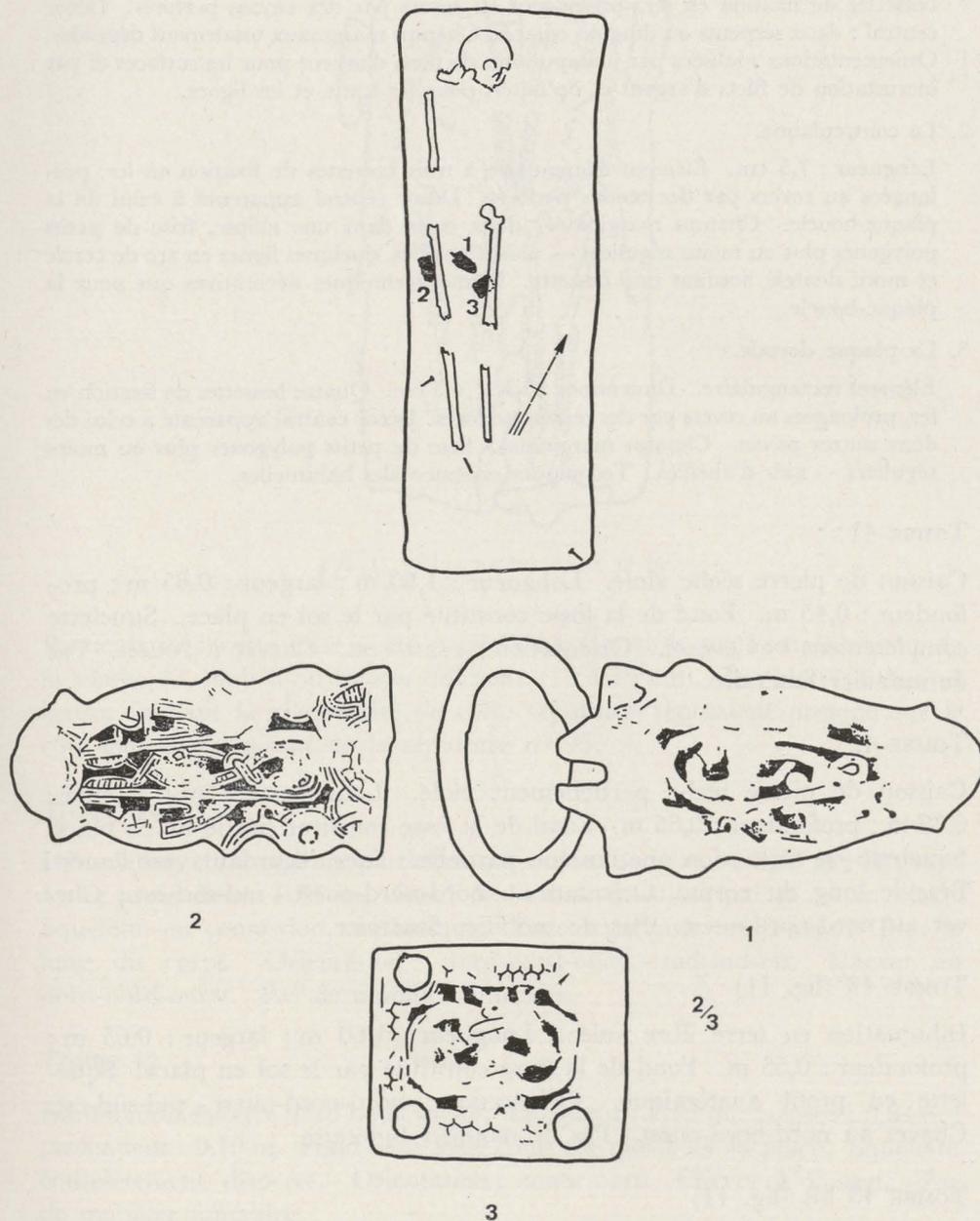


FIG. 10. — La tombe 40 et son mobilier funéraire atypique.

disparu. Décoration de la boucle complètement effacée. Plaque triangulaire à trois bossètes de fixation en fer, prolongées au revers par des tenons perforés. Décor central : deux serpents ou dragons enlacés. Champs marginaux totalement dégradés. Ornementations réalisées par juxtaposition de filets d'argent pour les surfaces et par incrustation de filets d'argent et de laiton pour les traits et les lignes.

2. La contreplaque.

Longueur : 7,5 cm. Élément triangulaire à trois bossètes de fixation en fer, prolongées au revers par des tenons perforés. Décor central apparenté à celui de la plaque-boucle. Champs marginaux : deux croix dans une ellipse, frise de petits polygones plus ou moins réguliers — nids d'abeilles, quelques lignes en arc de cercle et motif dentelé bordant une bossète. Mêmes techniques décoratives que pour la plaque-boucle.

3. La plaque dorsale.

Élément rectangulaire. Dimensions : 5,3 × 4,5 cm. Quatre bossètes de fixation en fer, prolongées au revers par des tenons perforés. Décor central apparenté à celui des deux autres pièces. Champs marginaux : frise de petits polygones plus ou moins réguliers — nids d'abeilles. Techniques ornementales habituelles.

TOMBE 41

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,80 m ; largeur : 0,65 m ; profondeur : 0,45 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : ouest - est. Chevet à l'ouest. Pas de mobilier funéraire.

TOMBE 42

Caisson de pierre sèche partiellement violé. Longueur : 2 m ; largeur : 0,80 m ; profondeur : 0,65 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette en connexion anatomique partielle. Face regardant vers l'ouest. Bras le long du corps. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

TOMBE 43 (fig. 11)

Inhumation en terre libre volée. Longueur : 1,60 m ; largeur : 0,65 m ; profondeur : 0,55 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette en profil anatomique. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

TOMBE 43 bis (fig. 11)

Caisson de pierre sèche partiellement violé. Longueur : 1,75 m ; largeur : 0,45 m ; profondeur : 0,50 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette quasi en connexion anatomique. Bras gauche posé sur le bassin ; bras droit le long du corps. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

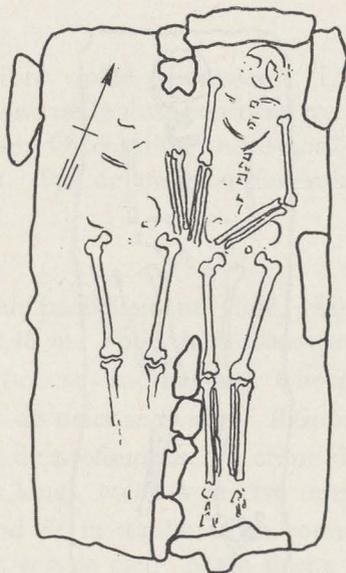


FIG. 11. — Les tombes 43 et 43 bis.

Particularité : cette fosse a été partiellement creusée sur l'emplacement de la tombe 43, mais à un niveau différent (10 à 15 cm). Les pierres calcaires brutes formant la rive droite de cette sépulture reposaient presque sur le côté gauche du gisant de la sépulture n° 43.

## TOMBE 44

Inhumation en terre libre partiellement violée. Longueur : 2,20 m ; largeur : 1 m ; profondeur : 0,85 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette en connexion anatomique. Face regardant vers l'ouest. Bras le long du corps. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 45

Inhumation en terre libre bouleversée. Longueur : 2,15 m ; largeur : 0,84 m ; profondeur : 0,70 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement dispersé. Orientation : ouest - est. Chevet à l'ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 46 (fig. 12)

Inhumation en terre libre partiellement violée. Longueur : 2,25 m ; largeur : 0,90 m ; profondeur : 0,50 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place.

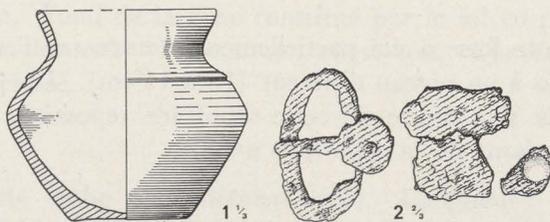
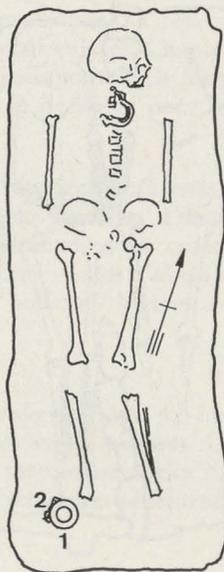


FIG. 12. — La tombe 46 et son mobilier funéraire atypique.

Squelette en profil anatomique incomplet. Face regardant vers l'est. Bras le long du corps. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Mobilier funéraire atypique.

1. Une céramique à couverte noire ; gris brun sur le noyau. Hauteur : 8,6 cm ; diamètre d'ouverture : 7 cm. Type biconique. Fond plat. Col court et évasé. Un bourrelet apparent détermine la transition col/épaule.  
Situation : à hauteur du pied droit du gisant.
2. Une boucle en fer, accompagnée d'une plaque fragmentaire avec bossette de fixation en laiton, prolongée au revers par un tenon perforé. Il est impossible de déterminer si cet ensemble était rond, triangulaire ou rectangulaire. Dimensions de la boucle : 5,9×3,5 cm. La boucle est formée d'un anneau ovalaire, rétréci à la traverse. L'ardillon en fer, à base scutiforme, n'est plus solidaire de la traverse.  
Situation : sous la céramique.

## TOMBE 47

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 1,95 m ; largeur : 0,65 m ; profondeur : 0,63 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 48

Caisson de pierre sèche partiellement violé. Longueur : 2 m ; largeur : 0,70 m ; profondeur : 0,48 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Particularité : présence de deux individus. Réinhumation.

Gisant n° 1 : à 0,20 m de profondeur, un crâne d'adulte incomplet et une série d'os longs, collés à la rive ouest de la fosse.

Gisant n° 2 : sur le fond de la tombe et en connexion anatomique. Face regardant vers le ciel. Main droite posée sur le pubis, main gauche le long du corps.

Mobilier funéraire de femme (fig. 13 A).

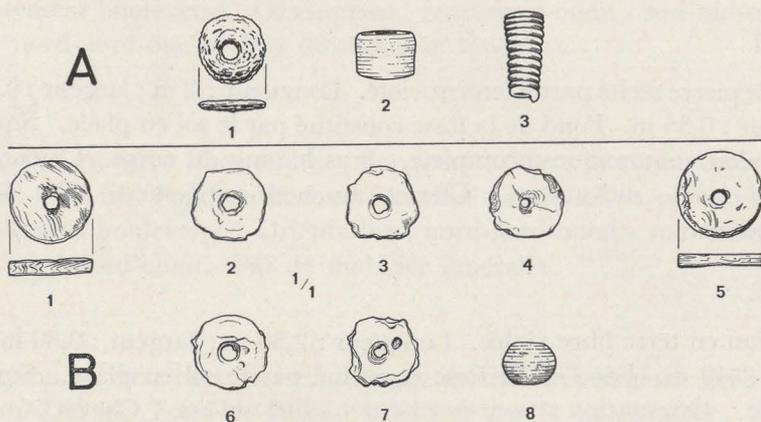


FIG. 13. A. Mobilier funéraire de femme de la tombe 48.  
B. Mobilier funéraire de femme de la tombe 49.

Trois particules de collier, toutes en pâte de verre opaque et monochrome.

Situation : dans les déblais, vers le chevet, à une profondeur de 0,20 à 0,35 m.

1 grain en forme de petit disque percé en son milieu (n° 1). Couleur gris vert. Diamètre : 0,9 cm.

1 grain cylindrique (n° 2). Hauteur : 0,6 cm. Couleur jaune.

1 grain spiralé (n° 3). Hauteur : 1 cm. Couleur jaune.

## TOMBE 49

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,80 m ; largeur : 0,50 m ; profondeur : 0,58 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Particularité : présence d'un clou en fer (non dessiné).

Mobilier funéraire de femme (fig. 13 B).

Huit particules de collier dont sept en concrétion calcaire et une en pâte de verre transparente et monochrome.

Situation : dispersées à l'emplacement du thorax.

7 grains en forme de petits disques aplatis, percés en leur milieu (n° 1 à n° 7). Couleur grisâtre. Diamètre moyen : 1 cm.

1 grain tonnelliforme de couleur bleue (n° 8). Hauteur : 0,6 cm.

## TOMBE 50

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 2 m ; largeur : 0,70 m ; profondeur : 0,50 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 51

Caisson de pierre sèche partiellement violé. Longueur : 2 m ; largeur : 0,59 m ; profondeur : 0,35 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette en connexion anatomique incomplète. Bras le long du corps. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 52

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 2,30 m ; largeur : 0,80 m ; profondeur : 1,40 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Particularité : présence d'un clou en fer (non dessiné).

Mobilier funéraire atypique (fig. 14 et Pl. III, 2).

Une plaque-boucle et petite contreplaque en fer damasquiné.

Situation : dans les déblais.

## 1. La plaque-boucle.

Longueur de la plaque : 8 cm. Boucle et ardillon disparus. Élément quasi rectangulaire à trois bossètes de fixation en fer, prolongées au revers par un tenon perforé. Décor central : deux barres ponctuées. Champs marginaux : crochets. Les décors



FIG. 14. — Le mobilier funéraire atypique de la tombe 52.

ont été réalisés par placage d'une mince feuille d'argent pour la surface et par incrustation au justaposition de filets de laiton pour les crochets, barres et points.

## 2. La contreplaque.

Longueur : 3,5 cm. Élément triangulaire à trois bossètes de fixation en fer, prolongées au revers par un tenon perforé. Décor apparent à celui de la plaque-boucle mais une seule barre ponctuée. Techniques ornementales identiques.

## TOMBE 53

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,73 m ; largeur : 0,37 m ; profondeur : 0,35 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 54

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 2 m ; largeur : 0,65 m ; profondeur : 0,45 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 55

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 2,10 m ; largeur : 0,65 m ; profondeur : 0,45 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

Particularité : présence de sept clous en fer (non dessinés) Cercueil ?

## TOMBE 56

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 1,85 m ; largeur : 0,76 m ; profondeur : 0,65 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 57

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,70 m ; largeur : 0,50 m ; profondeur : 0,40 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 58

Inhumation en terre libre violée. Longueur : 2,20 m ; largeur : 0,80 m ; profondeur : 0,70 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 59

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,80 m ; largeur : 0,52 m ; profondeur : 0,40 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

## TOMBE 60 (fig. 15 A).

Caisson de pierre sèche partiellement violé. Longueur : 2,05 m ; largeur : 0,75 m ; profondeur : 0,50 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

Particularité : présence de deux individus. Réinhumation.

Gisant n° 1 : ossements et crâne placés quasi en tas le long de la rive ouest.  
Cf. tombe n° 48.

Gisant n° 2 : gisant en connexion anatomique incomplète. Main gauche le long du bassin.

## TOMBE 61 (fig. 15 B)

Inhumation en terre libre non violée. Longueur : 2,30 m ; largeur : 1,03 m ; profondeur : 0,70 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette en connexion anatomique parfaite. Position normale de l'homme couché, bras droit le long du corps, bras gauche légèrement replié. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Mobilier funéraire atypique.

Un petit couteau en fer. Dos droit. Longueur : 9 cm.  
Situation : posé sur les tibias.

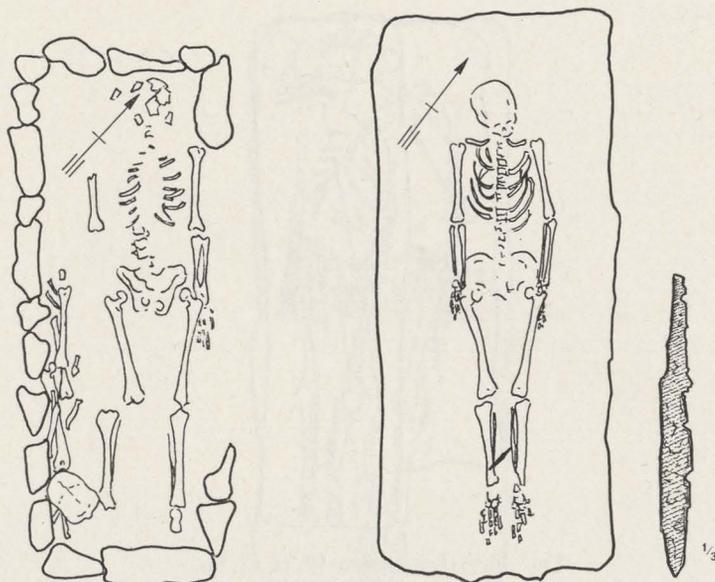


FIG. 15. — A. La tombe 60.  
B. La tombe 61 et son mobilier funéraire atypique

Déroulement du décapage de cette sépulture :

0 à 0,20 m : humus végétal.

0,20 à 0,55 m : cailloutis dur et compact (plaques de schiste)

0,55 à 0,70 m : terre fine et tassée, de belle venue.

#### TOMBE 62 (fig. 16)

Inhumation en terre libre, violée. Longueur : 1,60 m ; largeur : 0,45 m ; profondeur : 0,30 m. Fond de la fosse constitué, presque en totalité, par les terres de remplissage de la tombe 62 bis. Squelette bouleversé dont il ne subsistait qu'une partie de l'humérus droit ainsi qu'une partie du bassin. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

#### TOMBE 62 bis (fig. 16)

Inhumation en terre libre, partiellement violée. Longueur : 1,80 m ; largeur : 0,50 m ; profondeur : 0,65 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

Particularité : présence de deux individus. Réinhumation.

Gisant n° 1 : ossements et crâne rassemblés au chevet et séparés du second occupant par un petit muret composé de plaques de schiste.



FIG. 16. — Les tombes 62 et 62 bis.

Gisant n° 2 : en connexion anatomique quasi parfaite. Bras droit légèrement replié avec main sur le pubis. Bras gauche le long du corps.

Les tombes 62 et 62 bis nous mettent en présence d'une triple inhumation. Tout d'abord, la tombe 62 bis avec son premier occupant dont les ossements furent placés au chevet de la fosse afin de faire place au second corps ; ensuite, l'élaboration de la sépulture 62, à plus faible profondeur, sur l'emplacement de la première.

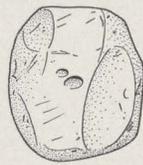
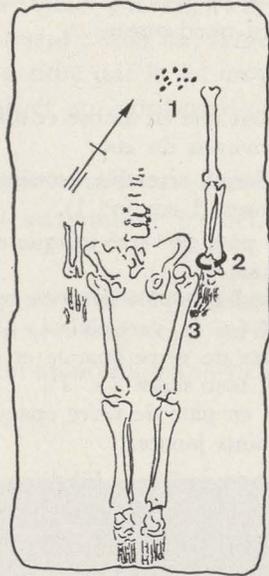
#### TOMBE 63

Inhumation en terre libre non violée. Longueur : 2,05 m ; largeur : 0,85 m ; profondeur : 0,65 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette en parfaite connexion anatomique. Face vers le ciel. Bras gauche le long du corps ; bras droit légèrement replié avec la main posée sur le pubis. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Mobilier funéraire atypique (non dessiné).

Pièce métallique dégradée.  
Situation : entre les jambes.

#### TOMBE 64 (fig. 17)

Inhumation en terre libre partiellement violée. Longueur : 2,30 m ; largeur : 1,10 m ; profondeur : 0,60 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place.



1

1 1/4

2

5



6

8



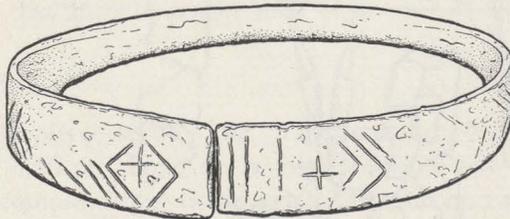
9



10



11



2 1/4



3 1/4

FIG. 17. — La tombe 64 et son mobilier funéraire de femme.

Squelette en grande partie bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest.

Mobilier funéraire de femme.

1. Onze particules de collier dont une en ambre et dix en pâte de verre.  
Situation : dispersées aux environs du cou.  
Une perle d'ambre brun. Forme arrondie, grossièrement ébauchée et dépourvue de facettes. Longueur : environ 2 cm (n° 1).  
Quatre perles biconiques en pâte de verre opaque et monochrome (n° 2 à n° 5). Couleurs : jaune ( $\times 3$ ), brune ( $\times 1$ ).  
Trois perles en forme d'amandes, en pâte de verre opaque et monochrome (n° 6 à n° 8). Couleurs : vert foncé ( $\times 1$ ), vert clair ( $\times 1$ ), jaune ( $\times 1$ ).  
Deux perles spiralées, en pâte de verre opaque et monochrome (n° 9 et n° 10). Couleurs : bleu clair ( $\times 1$ ), bleu foncé ( $\times 1$ ).  
Une perle de section carrée, en pâte de verre opaque et bichrome (n° 11). Fond brun décoré de quelques points jaunes.
2. Un bracelet de bronze. Diamètre : 7 cm. Fil de section circulaire, ouvert et aplati aux deux extrémités ; ces dernières sont agrémentées d'une croix, inscrite dans un losange. Les bras sont décorés d'une tresse assez dégradée.  
Situation : au poignet gauche.
3. Une bague de bronze. Diamètre : 2,5  $\times$  2,2 cm. Le chaton, préalablement creusé, a été serti d'une petite plaque de bronze sur laquelle a été appliquée une mince feuille d'or. La plaquette de bronze était agrémentée d'un décor, quasi totalement disparu.  
Situation : à un doigt de la main gauche.

TOMBES 65 et 65bis (fig. 18)

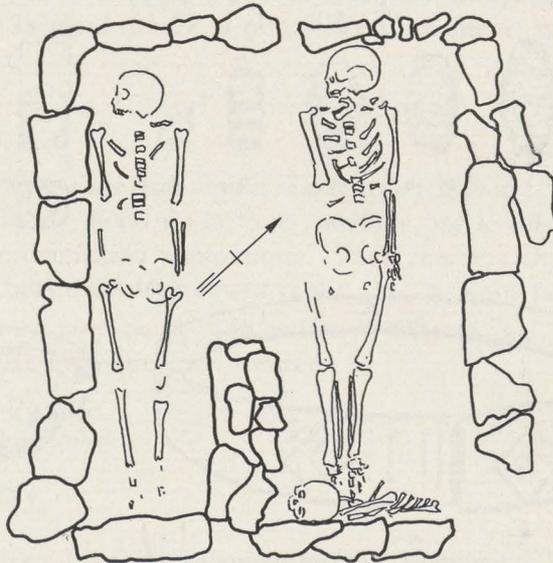


FIG. 18. — Les tombes 65 et 65bis.

Caisson de pierre sèche double, violé. En fait, il s'agit de deux gisants, séparés par un rive mitoyenne. Longueur : 1,85 m ; largeur : 1,40 m ; profondeur : 0,65 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Chevet au nord-nord-ouest. Pas de mobilier funéraire.

Particularité : présence de trois squelettes. Réinhumation.

Gisant de la fosse 65 : profil anatomique partiel.

Gisants de la fosse 65 bis :

n° 1 — squelette dont tous les ossements ont été rangés aux pieds du second occupant d'une façon très soignée et méthodique (fig. 19).

n° 2 — squelette en connexion anatomique partielle. Bras gauche le long du corps.



FIG. 19. — Le premier gisant de la tombe 65 bis. Réduction : 2/3.

#### TOMBE 66

Caisson de pierre sèche violé. Longueur : 1,10 m ; largeur : 0,42 m ; profondeur : 0,40 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Squelette d'enfant complètement bouleversé. Orientation : nord-nord-ouest - sud-sud-est. Pas de mobilier funéraire.

En 1967, nos travaux se sont limités à tirer quelques tranchées, axées ouest-est et nord-sud, afin de localiser éventuellement l'une ou l'autre sépulture

isolée qui aurait échappé à nos investigations antérieures. Lors de ces recherches, nous avons recoupé une cavité rectangulaire qui pourrait bien avoir été amorcée dans une sépulture par les chercheurs de la Société Archéologique de Namur. Néanmoins, la certitude n'étant pas absolue, nous nous sommes bornés à indiquer la nomenclature de cette tranchée sous la dénomination « tranchée 67 ».

Longueur : 1,20 m ; largeur : 0,40 m ; profondeur : 0,40 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Quelques ossements humains pouvant provenir des remblais d'autres sépultures. Orientation : ouest - est ou est - ouest ? Pas de mobilier funéraire. Cette cavité se situe à proximité des groupes axés nord-nord-ouest - sud-sud-est.

#### LES TROUVAILLES ISOLÉES (fig. 20)

1. Un silex brun, translucide, portant des traces de fines retouches. Vestige d'une industrie lithique locale ou élément appartenant au briquet.
2. Un fragment de vase biconique de forme tardive. Couverte noire et noyau gris brun. Cette céramique s'identifie par la texture et le galbe au reste de la vaisselle de Surice.

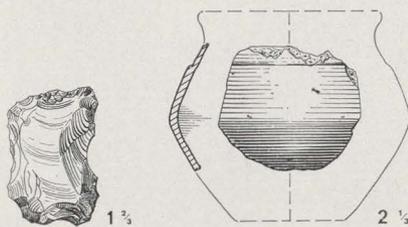


FIG. 20. — Les trouvailles isolées.

## ÉTUDE TYPOLOGIQUE DU MOBILIER FUNÉRAIRE

### A. MATÉRIEL PROVENANT DES FOUILLES A. BEQUET EN 1883

#### **Vaisselle** (fig. 21, 1).

Une céramique biconique à couverte noire ; gris brun sur le noyau. Hauteur : 9 cm ; diam. d'ouv. : 6,5 cm. Fond légèrement voûté. Col court et évasé. L'épaule est agrémentée de deux gorges, tracées à la pointe.

Chronologie : 600/700<sup>4</sup>.

#### **Armement** (fig. 21, 2 à 8 et fig. 22, 1 à 3)

Sept scramasaxes et trois fers de lances dont l'appartenance au site de Surice n'est pas absolue.

n° 2 : s'apparente au type « A 1 » de K. Böhner<sup>5</sup>.

Chronologie : 450/600.

n° 3 : s'apparente au type « A 2 » de K. Böhner<sup>6</sup>.

Chronologie : 525/600.

n° 4 à 8 : s'apparentent au type « Breitsax » de K. Böhner. signalons que le manche du scramasaxe portant le n° 3 provient du FRAXINUS EXCELSIOR L (frêne)<sup>7</sup>.

Chronologie : 600/700<sup>8</sup>.

n° 1 : long fer de lance à ailerons latéraux. Longueur : 48 cm. Feuille en amande. Douille circulaire et fermée. Type « C » de K. Böhner<sup>9</sup>.

Chronologie : 600/700.

n° 2 : fer de lance à tête losangique. Longueur : 45 cm. Douille circulaire et ouverte.

Chronologie : type du VI<sup>e</sup> siècle.

n° 3 : long fer de lance. Flamme en feuille de saule. Longueur : 46,6 cm. Douille circulaire et ouverte.

Chronologie : type du VI<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup> Ce vase, exhumé de la tombe 18 des fouilles A. Bequet, était accompagné d'une plaque-boucle en fer damasquiné.

<sup>5</sup> K. BÖHNER, *Allertümer*, I, pp. 136-138 ; II, pl. 25, 4 et 5.

<sup>6</sup> *Ibidem*, I, pp. 138-142 ; II, pl. 25, 7 et 8.

<sup>7</sup> Nous tenons à remercier Monsieur le Professeur R. Vanhoorne, directeur du laboratoire de paléobotanique de l'Institut Royal des Sciences Naturelles, d'avoir bien voulu analyser la texture du manche de cette arme.

<sup>8</sup> K. BÖHNER, *o.c.*, I, pp. 138-142 ; II, pl. 26, 3, 4 et 7.

<sup>9</sup> *Ibidem*, I, pp. 158-160 ; II, pl. 31, 2.

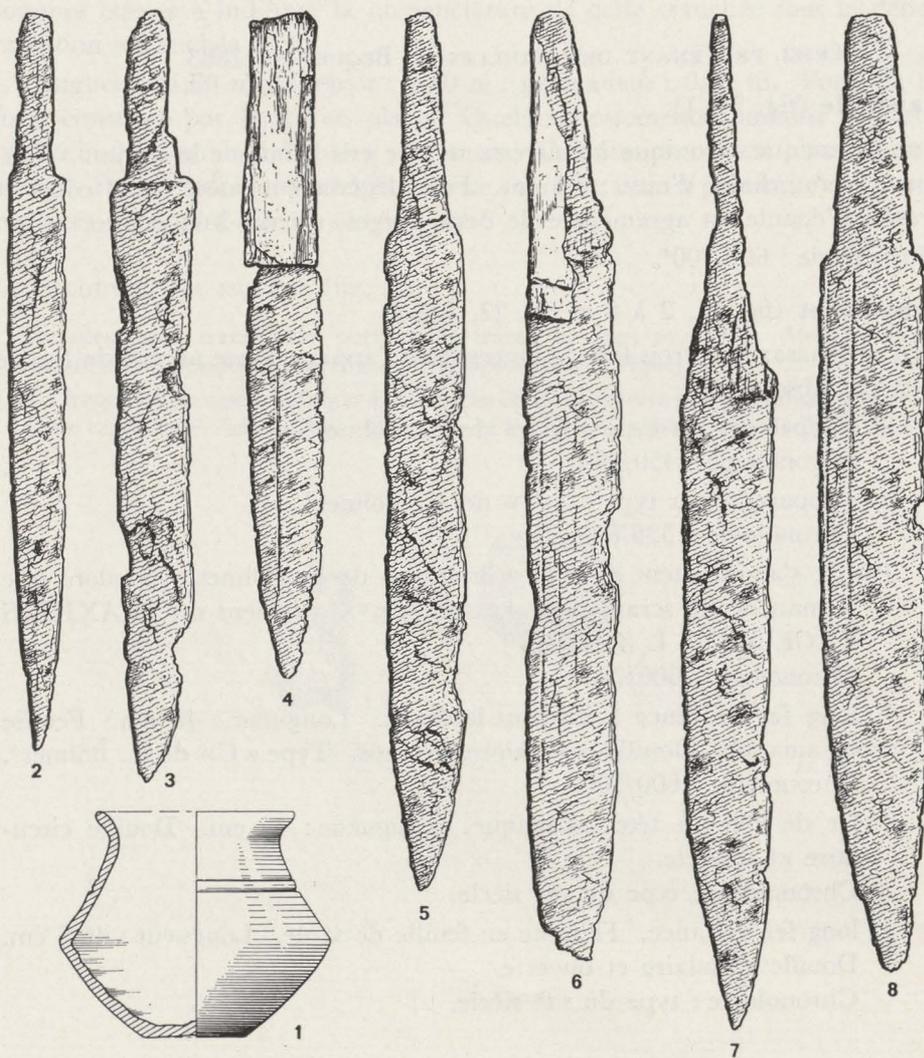


FIG. 21. — La céramique et les scramasaxes provenant des fouilles A. Bequet. Réduction : 1/3.

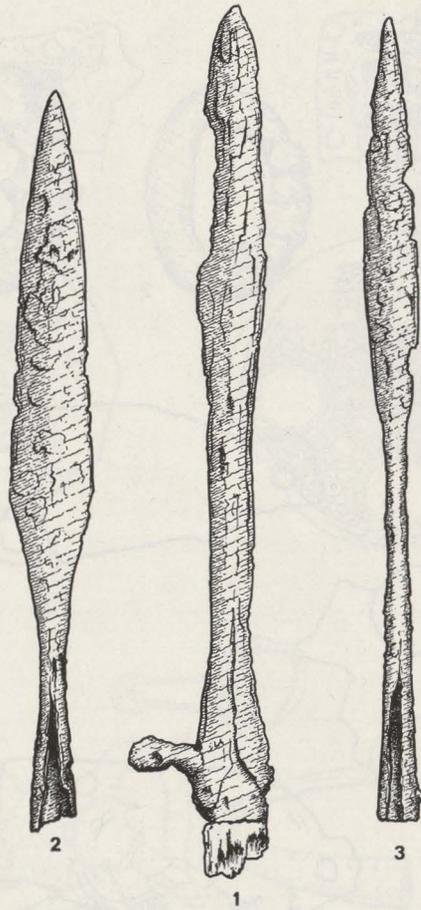


FIG. 22. — Les trois fers de lances provenant des fouilles A. Bequet. Réduction : 1/3.

**Accessoires de buffleterie et parure** (fig. 23, 1 à 8 et fig. 24, 9 à 15)

- n° 1 : une boucle provenant d'un ensemble plaque-boucle en fer non damasquiné. Dimensions : 5,6 × 2,8 cm. L'ardillon, en fer, a disparu. Chronologie : 600/700.
- n° 2 : une boucle provenant d'un ensemble plaque-boucle en fer damasquiné. Cet élément n'a pas été radiographié ni traité. Dimensions : 4,2 × 3,3 cm. Chronologie : 600/700.
- n° 3 : une boucle provenant d'un ensemble plaque-boucle en fer damasquiné. Cet élément n'a pas été radiographié ni traité. Dimensions : 4,6 × 3,6 cm. Chronologie : 600/700.

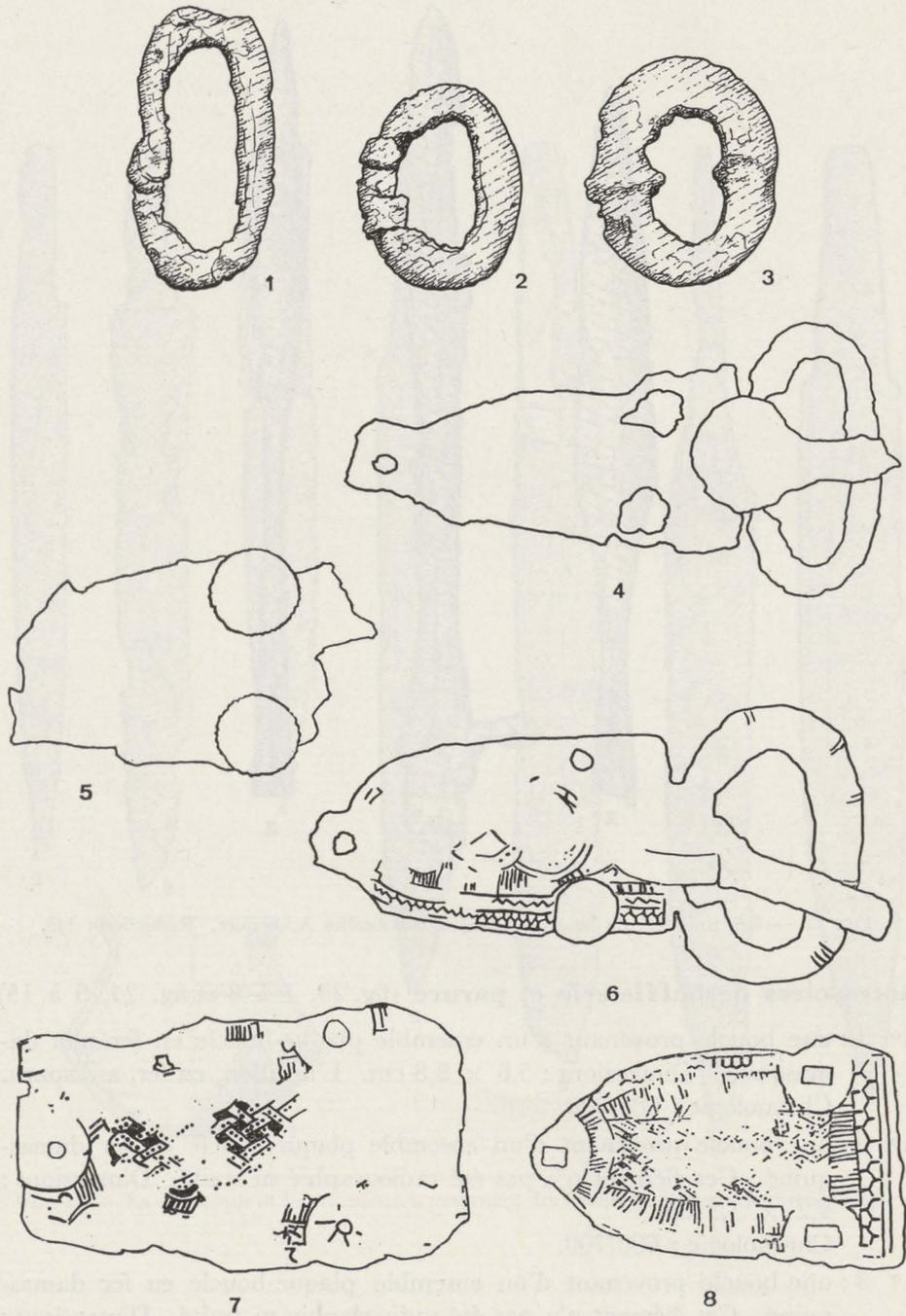


FIG. 23. — Les accessoires de buffleterie provenant des fouilles A. Bequet. Réduction : 2/3.

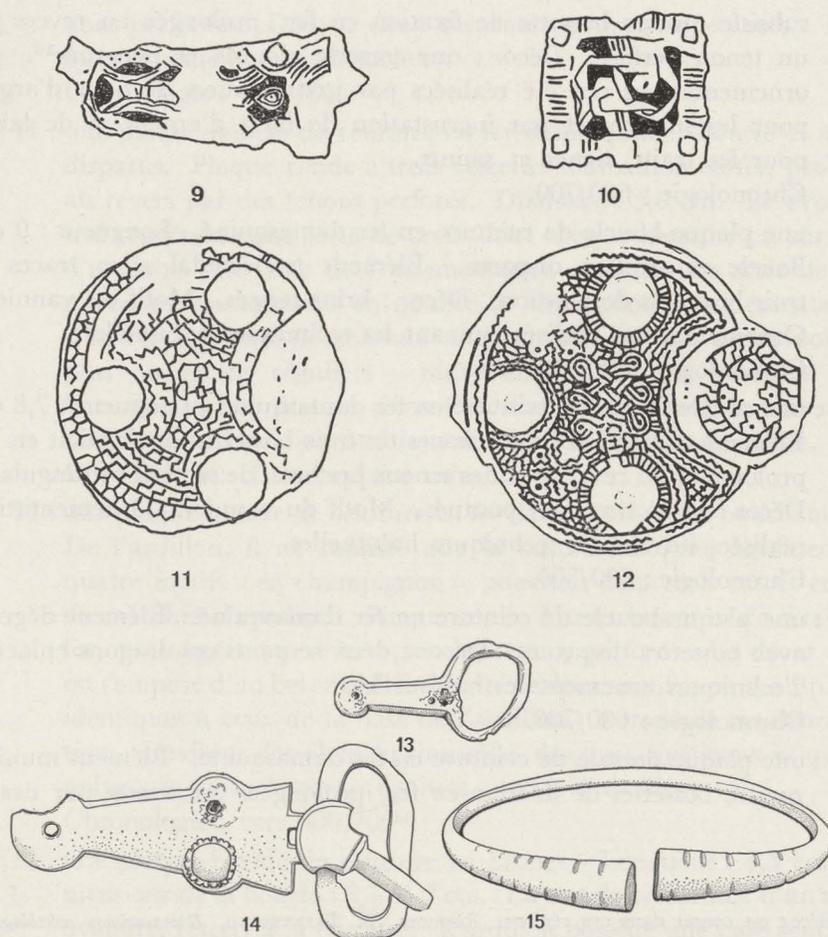


FIG. 24. — Les accessoires de buffleterie et le bracelet provenant des fouilles A. Bequet.  
Réduction : 2/3.

- n° 4 : une plaque-boucle de ceinture en fer non damasquiné. Longueur : 8,3 cm. Dimensions de la boucle : 5,7 × 2,7 cm. Élément triangulaire à trois bossètes de fixation en fer, prolongées au revers par des tenons perforés.  
Chronologie : 600/700.
- n° 5 : une plaque-boucle de ceinture en fer non damasquiné. Élément triangulaire dégradé. Deux bossètes de fixation en bronze, prolongées au revers par des tenons perforés, subsistent.  
Chronologie : 600/700.
- n° 6 : une plaque-boucle de ceinture en fer damasquiné. Longueur : 7,5 cm. Dimensions de la boucle : 5,8 × 3,8 cm. Plaque triangulaire. Il ne

subsiste qu'une bossette de fixation en fer, prolongée au revers par un tenon perforé. Décor : une torsade ajourée et ponctuée<sup>10</sup>. Les ornements ont été réalisés par juxtaposition de filets d'argent pour les surfaces et par incrustation de filets d'argent et de laiton pour les traits, lignes et points.

Chronologie : 600/700.

n° 7 : une plaque-boucle de ceinture en fer damasquiné. Longueur : 9 cm. Boucle et ardillon disparus. Élément trapézoïdal avec traces de trois bossettes de fixation. Décor : brins tressés. Motif du vannier<sup>11</sup>. Ornements réalisés suivant les techniques habituelles.

Chronologie : 600/700.

n° 8 : une contreplaque de ceinture en fer damasquiné. Longueur : 7,8 cm. Élément triangulaire avec traces de trois bossettes de fixation en fer, prolongées au revers par des tenons perforés, de section rectangulaire. Décor : brins tressés et pontués. Motif du vannier. Ornements réalisés suivant les techniques habituelles.

Chronologie : 600/700.

n° 9 : une plaque-boucle de ceinture en fer damasquiné. Élément dégradé avec bossettes disparues. Décor : deux serpents ou dragons enlacés<sup>12</sup>. Techniques ornementales habituelles.

Chronologie : 600/700.

n° 10 : une plaque dorsale de ceinture en fer damasquiné. Élément muni de quatre bossettes de fixation en fer, prolongées au revers par des te-

<sup>10</sup> Ce décor est connu dans nos régions. Rosmeer (B. TRENTÉSEAU, *Damasquinure mérovingienne*, pl. 13) ; province de Namur (A. DASNOY, *Le groupe de la Famenne — Étude en cours*). Pour l'étranger, citons : Bülach (J. WERNER, *Bülach*, t. 90 — pl. 20, 1 a/b ; t. 106, — pl. 18, 1 a/b/c ; t. 108 — pl. 19, 1 a/b/c ; Volketswil — pl. 26, 2 a/b ; Jone — pl. 27, 1 ; Eiken — pl. 28, 10 a/b) ; Welhen, région de Trèves (K. BÖHNER, *o.c.*, II, p. 168 et pl. 48, 1 b) ; Mindelheim, en Bavière (J. WERNER, *Mindelheim*, p. 30 et pl. 11, 43, 3 a/b/c) ; Lezévillie, en Lorraine (E. SALIN, *Lezévillie*, pl. IV, 2).

<sup>11</sup> Cf. Emelgem (B. TRENTÉSEAU, *o.c.*, pl. 2 c) ; le Namurois (A. DASNOY, *étude en cours*) ; Balsthal, Kt de Solothurn (J. WERNER, *Bülach*, pl. 28, 8 a/b). Cimetière Saint-Vincent, à Saint-Germain-des-Prés (E. SALIN, *Le Fer*, pp. 11, 27, 41, 153, 181, 183 et pl. XLIII, 1). Ce style se rencontre également sur des ensembles de bronze. Citons Tournai (F. HUBERT, *Parc de l'Hôtel de Ville*, pp. 34-35, pl. III).

<sup>12</sup> L'art animalier est très fréquent (cf. B. SALIN, *Thierornamentik*, 3). Cette ornementation est courante dans le Namurois (A. DASNOY, *étude en cours*) et est signalée dans d'autres provinces belges ; citons : Ledeberg, Emelgem, Rosmeer, Anderlecht, Beerlegem, Harmignies, Hantes-Wihéries, Blicquy, Maurage (B. TRENTÉSEAU, *o.c.*, pl. 2, 1/b/d ; 3, a/b/c/f ; 4, a/b/c ; 5, c ; 6, a/c/f ; 8, a/b/c/d/f ; 9, d/e ; 10, a/b/c/d et 12, a/c/d) ; Meurthe et Moselle et Trémont (E. SALIN, *o.c.*, pp. 27, 149, 161, 172, 177 — pl. XXXV, 1 ; XXXVII, 7) ; Hüttersdorf, t. 6 — Fisch ; t. 8 — Eisenach, t. 87 (K. BÖHNER, *o.c.*, II, pl. 54, 56) ; Bülach (J. WERNER, *o.c.*, pl. 32, 2 a/b). Cette ornementation se rencontre également sur des ensembles de bronze : Lavacherie (DE LOË, *Période franque*, p. 110 — fig. 93) ; Wurmlingen (J. WERNER, *Wittlingen*, pl. 7, 2 a/b/c/d/e/f).

nons perforés. Décor : deux serpents ou dragons enlacés. Techniques ornementales habituelles.

Chronologie : 600/700.

n° 11 : une plaque-boucle de ceinture en fer damasquiné. Boucle et ardillon disparus. Plaque ronde à trois bossettes de fixation en fer, prolongées au revers par des tenons perforés. Diamètre : 5,8 cm. Le décor central représente une sorte de croix dont chaque branche est surmontée d'un lobe. Le reste de l'ornementation reprend une série de motifs retrouvés couramment en qualité de décoration complémentaire sur d'autres éléments de ceinture damasqués, soit des petits polygones plus ou moins réguliers — nids-d'abeilles —, des marches d'escaliers ainsi qu'un filet en sinusoïde. Les ornements sont uniquement réalisés par incrustations de filets d'argent et de laiton.

Chronologie : cf. exemplaire suivant.

n° 12 : une plaque-boucle de ceinture en fer damasquiné. La boucle manque. De l'ardillon, il ne subsiste que la base scutiforme, agrémentée de quatre motifs « en champignon », ponctués dans trois cas et encadrés de marches d'escaliers. Plaque ronde à trois bossettes de fixation en fer, prolongées au revers par des tenons perforés. Le décor central est composé d'un bel entrelac, accosté de deux motifs « en champignon » identiques à ceux de la base de l'ardillon. Autour de ces ornements, gravitent des filets en sinusoïde, des traits verticaux et quelques polygones plus ou moins réguliers — nids d'abeilles —<sup>13</sup>.

Chronologie : vers 600/700<sup>14</sup>.

n° 13 : une plaque-boucle de ceinture en bronze. Longueur : 5,5 cm. Dimensions de la boucle : 3,7 × 2 cm. La boucle est formée d'un anneau ovulaire, rétréci à la traverse. L'ardillon possède une base scutiforme. Élément triangulaire à trois bossettes de fixation en bronze, prolongées au revers par des tenons perforés.

Chronologie : 600/700<sup>15</sup>.

<sup>13</sup> Des décors apparentés ont été rencontrés à Lousgaard (W. HOLMQUIST, *Tauschierie Metallarbeiten*, p. 130, fig. 73) — Rouen, dans la Meuse, en Meurthe-et-Moselle et dans l'Yonne (E. SALIN, *Civilisation mérovingienne*, III, p. 185 — fig. 76, 77) — Nanteuil-Notre-Dame dans l'Aisne (F. MOREAU, *Album Caranda*, pl. CXLVII, 3) — Charnay en Saône-et-Loire (H. BAUDOT, *Bourgogne*, pl. suppl. n° 3) — Nancy en Lorraine (L. QUINTARD, *Viell-Atire*, pl. II, fig. 1) — Bülach, Elgg, Kaiseraugst, Jonen, Kleinhuningen (J. WERNER, *o.c.*, pl. 11, 1 a/b, 29, 2 a et 30, 1 à 4) — Allaz (M. BESSON, *Lausanne*, p. 59, fig. 26) — Oberflacht, sud de l'Allemagne (W. VEECK, *Württemberg*, pl. 58, A, 1 et 3) — Nordendorf (M. FRANKEN, *Alamannen*, pl. 24, 15) — Morken (K. BOHNER, *Morken*, pp. 12-15, fig. 6) — Gondorf (W. HOLMQUIST, *Kunstprobleme*, pl. 6, 1) — Torgny, Belgique (A. FRANCE-LANORD, *Épées damassées*, pl. XIV, p. 44) — Arlon, Belgique (H. ROSENS et J. ALENUS-LECERF, *Sépultures mérovingiennes*, p. 136 — fig. 81).

<sup>14</sup> E. SALIN, *Civilisation mérovingienne*, III, pp. 185-187 et figg. 75, 76, 77. K. BOHNER, *Morken*, pp. 12-15 et fig. 6. W. HOLMQUIST, *Tauschierie ... Metallarbeiten*, p. 144.

<sup>15</sup> K. BOHNER, *Altertümer*, I, p. 188 ; II, pl. 40, 1 a/c.

n° 14 : une petite plaque-boucle en bronze appartenant, selon toute vraisemblance, à la chaussure. Longueur : 2,5 cm. Dimensions de la boucle, solidaire du corps de l'élément :  $1,9 \times 1,1$  cm. L'ardillon a disparu. La fixation au cuir s'effectuait au moyen de deux tenons perforés, situés au revers de la plaque-boucle.

Chronologie : 600/700<sup>16</sup>.

n° 15 : un bracelet de bronze. Diamètre : 7 cm. Bracelet ouvert, renflé aux deux extrémités. Quelques traits gravés agrémentent cet élément.

Chronologie : 525/700<sup>17</sup>.

**Ustensiles et accessoires divers** (fig. 25, 1 à 8)

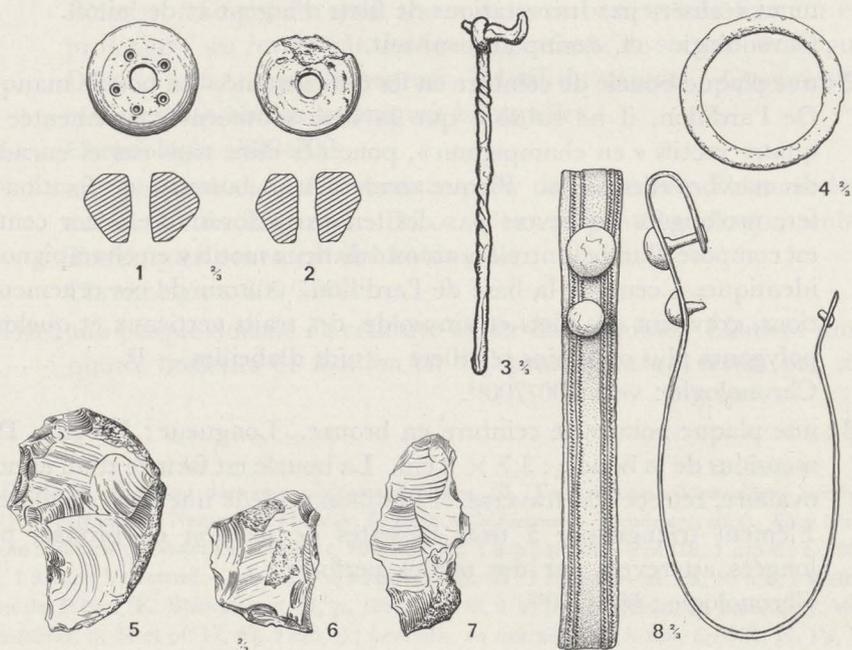


FIG. 25. — Ustensiles et accessoires divers provenant des fouilles A. Bequet.

n° 1 : une fusaiole en terre cuite. Hauteur : 1,8 cm. Élément biconique. La base de cette pièce est agrémentée de cinq cercles oculés. Chronologie : indéterminable.

n° 2 : une fusaiole en terre cuite. Hauteur : 1,8 cm. Élément biconique. Chronologie : indéterminable.

<sup>16</sup> *Ibidem*, I, p. 192 ; II, pl. 43, 7.

<sup>17</sup> *Ibidem*, I, pp. 116-117 ; II, pl. 21, 1.

- n° 3 : un crochet en fer. Longueur : 13,5 cm. Cette pièce était suspendue à un anneau torsadé. Usage difficile à déterminer avec exactitude. Chronologie : indéterminable.
- n° 4 : un anneau de bronze. Diamètre : 3,2 cm. Chronologie : indéterminable.
- n° 5, 6, 7 : trois fragments de silex ayant pu appartenir au briquet. Chronologie : indéterminable.
- n° 8 : une chappe de fourreau. Bande en tôle de bronze de 27,4 cm de longueur et de 1,1 cm de largeur. Cette chape entourait l'embouchure d'un fourreau. La bande est repliée de telle manière que ses deux extrémités biseautées forment une orle percée de deux tiges de rivets à tête proéminente. La chape est agrémentée de deux frises de petits triangles, gravés le long de chaque bord. Chronologie : 600/700<sup>18</sup>.

#### B. MATÉRIEL PROVENANT DES FOUILLES « TRES » DE 1963 À 1967

##### Vaisselle (figg. 2 B, 1 ; 12, 1 ; 20, 2)

Quatre céramiques biconiques sont inventoriées à Surice. Elles proviennent des tombes 4 (sept tessons), 24 (trois tessons), 46 (vase complet) et d'une trouvaille isolée (un grand fragment). Ces quatre vases s'intègrent dans un faciès typologique commun et s'apparentent à l'exemplaire exhumé de la sépulture 18 des fouilles A. Bequet.

Chronologie : 600/700.

Signalons encore que la céramique de la tombe 46 se situait aux pieds du gisant respectant ainsi l'emplacement traditionnel réservé à ce genre de mobilier funéraire.

##### Parures

###### Éléments et accessoires de buffleterie

- a. une boucle de ceinture en fer non damasquiné provenant des déblais de la tombe 31 (fig. 9, 1). Élément de technique très sommaire. Chronologie : 450/700<sup>19</sup>.
- b. une plaque-boucle en fer non damasquiné, exhumée de la tombe 46 (fig. 12, 2). Cet élément se situait sous le vase. La plaque, quasi complètement dégradée, ne permet pas une reconstitution valable. Chronologie : 600/700.

<sup>18</sup> K. BÖHNER, *Altertümer*, I, p. 145, fig. 7 ; II, pp. 49-50. R. ROEREN, *Rommelhausen* p. 148 — fig. 1.

<sup>19</sup> K. BÖHNER, *Altertümer*, I, p. 204 ; II, pl. 57, 1.

- c. plaques-boucles et ensembles en fer damasquiné (figg. 5, 7, 10, 14).
- t. 9 (déblais) : un ensemble plaque-boucle et contreplaque. Décor : serpents ou dragons enlacés. Style animalier. Ornementations réalisées par juxtaposition et incrustation de filets d'argent et de laiton.  
Chronologie : 600/700.
- t. 19 (déblais) : une plaque-boucle. Décor linéaire simple. Ornementations réalisées par placage d'une mince feuille d'argent et incrustation de filets de laiton.  
Chronologie : 600/700.
- t. 40 (sur la partie supérieure des fémurs) : un ensemble plaque-boucle, contreplaque et plaque dorsale. Décor : serpents ou dragons enlacés. Style animalier. Ornementations réalisées par juxtaposition et incrustation de filets d'argent et de laiton.  
Chronologie : 600/700.
- t. 52 (bassin et pieds du gisant) : un ensemble plaque-boucle et contreplaque. Décor linéaire ponctué. Ornementations réalisées par placage d'une mince feuille d'argent et incrustation de filets de laiton.  
Chronologie : 600/700.

Sans vouloir nous étendre outre mesure sur ces quelques éléments, nous retiendrons cependant que les décors et motifs qui les agrémentent s'identifient aux divers courants rencontrés dans des contextes belges et étrangers. Comparés aux pièces exhumées par A. Bequet, nos ensembles, s'ils se distinguent quelque peu des précédents par les motifs qui les décorent, n'en restent pas moins issus d'une même production que nous qualifierons d'itinérante. En outre, il nous paraît peu probable qu'une classification des pièces damasquinées par formes, décors ou styles puisse contribuer, d'une manière positive, à la localisation d'ateliers de damasquineurs. En effet, dans ces conditions, nous sommes en droit de situer une officine dans presque chaque commune namuroise tant la découverte d'objets damasquinés, dont la diversité dans les ornementations et la typologie surprend, est chose courante. De ce fait, il faut plutôt rechercher les causes de cette densité dans une exploitation rationnelle de la pyrite ainsi que dans les échelles démographiques de la région, débouchés qui n'ont pas manqué d'attirer les « damasquineurs itinérants ». Ces derniers, influencés par les grands courants artistiques du moment, présentaient aux acquéreurs éventuels des produits finis ou fabriquaient les accessoires suivant le goût et les directives du client. A la lumière de ces critères, on comprend aisément que le damasquineur, qui fabriquait chaque pièce à la main, lui apporte une note personnelle qui se concrétise par des différenciations dans le style, la forme, les techniques ou les décors. En conclusion,

nous constatons que les pièces damasquinées de diverses régions d'Allemagne, de Suisse, de Belgique, des Pays-Bas et de quelques départements français, présentent, à part des variantes dues essentiellement aux conditions de travail, des motifs et décors qui se chevauchent, se recoupent, se superposent et s'apparentent d'une façon permanente et irréfutable, soulignant ainsi le degré d'interpénétration des diverses corporations de « damasquineurs itinérants ».

d. Les ferrets de lanières (fig. 6, 3 et 5).

Les deux mordants ont été exhumés de la tombe 10 (homme). Ils se situaient dans les déblais de la fosse. Il s'agit d'une terminaison de lanière en bronze avec traces de deux petits rivets de fixation et d'un ferret en fer damasquiné, quasi totalement dégradé.

Chronologie : 600/700.

Les bagues (figg. 2 B, 2 et 17, 3)

Il s'agit de deux bagues en bronze provenant respectivement des tombes 4 et 64.

La bague de la sépulture 4, simple dans son exécution et sa décoration, s'apparente au type « D 2 » de K. Böhner<sup>20</sup>.

Chronologie : 525/700.

La bague de la tombe 64 mérite une analyse plus approfondie suite à la présence de dorure à la feuille sur le chaton. La technique employée pour agrémenter cet élément n'est pas sans rappeler la damasquinure. Pour preuve, voici comment cette pièce a été réalisée :

Dans une cavité préalablement creusée dans le chaton, une petite plaque circulaire a été sertie, puis fixée par rabattement des rebords de la cuvette vers l'intérieur. Cette plaquette, gravée d'un décor au poinçon, malheureusement effacé, a été revêtue d'une mince feuille d'or par placage. Cette mince enveloppe, qui épousait étroitement les reliefs du motif, est presque totalement disparue. Les macros-photos, reprises à la planche IV, permettent de juger des techniques de travail et de localiser les quelques fragments de la feuille d'or adhérant encore au bord de la couronne.

Chronologie : 600/700.

Les colliers (figg. 4, 13, 17, 1)

Il est fort délicat de considérer les quelques grains de colliers que nous avons relevés dans différentes sépultures comme des parures complètes du fait que toutes les fosses avaient été violées dans une plus ou moins large mesure.

t. 8. (environs du cou) : 13 particules (1 ambre et 12 en pâte de verre).

t. 48 (déblais) : 3 particules (pâte de verre).

t. 49 (thorax) : 8 particules (7 en concrétion calcaire et 1 en pâte de verre).

t. 64 (clavicule gauche) : 11 particules (1 ambre, 10 en pâte de verre).

<sup>20</sup> K. BÖHNER, *Altertümer*, I, p. 120 ; II, pl. 22, 12.

1. Ambre brun (t. 8 et 64).  
Deux grains de forme plus ou moins ovoïde, grossièrement ébauchés et dépourvus de facettes. Longueur moyenne : 2 cm.  
Chronologie : ces deux perles appartiennent à cette forte production, assez médiocre dans ses techniques, qui couvre le VII<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>.
2. Pâte de verre transparente et monochrome (t. 49).  
Grain tonnelliforme de couleur bleue.  
Chronologie : cette variété de perles occupe, plus particulièrement, le VI<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>.
3. Pâte de verre opaque et monochrome (t. 8, 48, 64).
  - a. grains en forme de petits disques, percés en leur milieu.  
Chronologie : cette variété, fréquente dans le Namurois, accompagne des contextes tardifs (600/700).
  - b. grains en forme d'amande.  
Chronologie : ces perles s'identifient au type « flach-mandelförmig » de K. Böhner<sup>23</sup> (600/700).
  - c. grains biconiques disymétriques.  
Chronologie : cette variété, fréquente dans le Namurois, accompagne des contextes tardifs (600/700).
  - d. grains biconiques symétriques.  
Chronologie : s'apparentent au type « doppelkonisch » de K. Böhner<sup>24</sup> (600/700).
  - e. grains spiralés.  
Chronologie : s'identifient à la série « reihenperlen » de K. Böhner<sup>25</sup> (600/700).
  - f. grain cylindrique de petit format.  
Chronologie : s'apparente au type « kurzzylindrisch » de K. Böhner<sup>26</sup> (525/700).
4. Pâte de verre opaque et bichrome (t. 64).  
Grain de section carrée. Fond brun décoré de points jaunes.  
Chronologie : K. Böhner place cette série à la période V (700/800). A Surice nous la situons à la fin du VII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>.

<sup>21</sup> E. SALIN, *Haut-Moyen Age*, p. 161.

<sup>22</sup> K. BOHNER, *Altertümer*, I, p. 73.

<sup>23</sup> *Ibidem*, I, p. 75 ; II, pl. 8, 18, 21.

<sup>24</sup> *Ibidem*, I, p. 75 ; II, pl. 8, 23.

<sup>25</sup> *Ibidem*, I, p. 75 ; II, pl. 8, 19.

<sup>26</sup> *Ibidem*, I, p. 75 ; II, pl. 8, 24.

<sup>27</sup> *Ibidem*, I, p. 73 ; II, pl. 21 et pl. 8, 8.

## 5. Concrétion calcaire (t. 49).

Perles en forme de petits disques, percés en leur milieu.

Chronologie : identique à celle des petits disques en pâte de verre opaque et monochrome. 600/700.

## Le bracelet en bronze (fig. 17, 2).

Beau bracelet ouvert, aux extrémités aplaties. Ces dernières sont agrémentées d'un décor issu du symbolisme chrétien : une croix, inscrite dans un losange. A cette ornementation succède une frise de brins tressés. Cette parure se situait au poignet gauche de la femme de la sépulture 64.

Chronologie : cet élément est tardif (600/700).

**Ustensiles et accessoires divers.**

Un rivet de fourreau de scramasaxe provenant de la tombe 10 (fig. 6, 2).

Chronologie : 600/700.

Une fusaiole biconique en terre cuite, exhumée de la sépulture 34 (fig. 9, 2).

Chronologie : indéterminable.

Un silex brun, translucide provenant d'une tranchée (fig. 20, 1).

Chronologie : indéterminable.

Un anneau en fer, fragmentaire, exhumé de la tombe 13 (fig. 6, 1).

Chronologie : indéterminable.

Trois petits couteaux à dos droit, répertoriés dans les tombes 15, 39 et 61 (figg. 6, 4 ; 9, 3 ; 15 B). Deux des couteaux se trouvaient aux environs des pieds (t. 39, 61).

Chronologie : 450/700.

## LES CARACTÉRISTIQUES DU CIMETIÈRE

### 1. LES TOMBES

Sur septante sépultures reprises sur le plan d'ensemble, trente-trois présentent les caractéristiques du simple caisson de pierre sèche, deux, celles du caisson recouvert de grandes dalles brutes, placées les unes à côté des autres pour former couvercle (t. 5, 19), une, celles du caisson mixte à rive mitoyenne (t. 65, 65 bis) et trente-quatre, celles de l'inhumation en terre libre, creusée dans le schiste.

Les fosses de Surice se signalent par la régularité de leur tracé. Elles sont toutes rectangulaires. D'autre part, la disposition générale des tombes classe notre site dans le faciès type des cimetières par rangées.

### 2. LES MODES D'ENSEVELISSEMENT

L'inhumation en cercueil fut vraisemblablement courante à Surice. Cette conclusion est corroborée par le grand nombre de clous (101), relevés dans les sépultures (t. 6, 8, 10, 11, 13, 18, 21, 23, 24, 35, 39, 40, 42, 49, 55, 59). En outre, ce mode d'ensevelissement se pratiquait aussi bien dans les caissons de maçonnerie sèche (t. 24, 35) que dans les inhumations en terre libre. Une autre particularité que nous avons rencontrée à plusieurs reprises à Surice a trait aux réinhumations. A ce sujet, nous considérons qu'elles étaient, pour la plupart, familiales tant le soin mis à ranger les restes squelettiques du premier occupant démontre une parfaite connaissance de l'emplacement de la tombe et le profond désir de déranger, le moins possible, les ossements d'un proche ou parent, précédemment enseveli.

Pour clôturer ce paragraphe, nous signalerons encore la découverte d'un oreiller mortuaire dans la tombe 1. Cette coutume assez particulière, d'origine germanique incontestable, a été mentionnée dans d'autres nécropoles<sup>28</sup>.

### 3. LES CORPS

Nonobstant le fait que la majeure partie des squelettes se trouvaient à l'état fragmentaire, nous avons pu noter quelques observations intéressantes.

#### a. Sexe du gisant.

1 homme (t. 10) un rivet de fourreau de scramasaxe.

6 femmes (t. 4) une bague.

<sup>28</sup> H. ROOSENS, *Merovingische begraafplaatsen*, pp. 52-53, 61, 64, 81, 88-89, 106, 114, 118 et 123 ; E. SALIN, *Civilisation mérovingienne*, II, pp. 120-121.

- (t. 8) particules de collier.
- (t. 34) une fusaiole.
- (t. 48) particules de collier.
- (t. 48) particules de collier.
- (t. 64) particules de collier, bague, bracelet.

Relevons également une tombe d'enfant (n° 66), reconnaissable à ses dimensions (1,10 × 0,42 m).

#### b. Position des corps.

Dans les quelques cas de connexion anatomique complète ou partielle, le gisant se présentait dans la position normale de l'homme couché sur le dos avec, en règle générale, les bras le long du corps et la face tournée vers l'ouest. Les fosses de Surice renfermaient, dans presque tous les cas, un individu : des réinhumations probables ou certaines n'apparaissent que dans sept tombes (23, 43 bis, 48, 60, 62 bis, 65 bis).

Quant aux sépultures 65, 65 bis, elles concrétisent un aspect plus rare des modes d'ensevelissement en ce sens qu'elles renfermaient une inhumation double, suivie d'une réinhumation à caractère familial.

#### 4. L'ORIENTATION DES TOMBES

Trois orientations furent notées au carnet de fouilles des campagnes 1963/1967. Il s'agit des axes nord-nord-ouest - sud-sud-est (58 tombes), ouest - est (11 tombes) et est - ouest (1 tombe).

Nous remarquons immédiatement que l'orientation nord-nord-ouest - sud-sud-est prédomine. Cet axe, essentiellement germanique, puisque retrouvé aussi bien chez les Germains orientaux qu'occidentaux<sup>29</sup>, nous permet de conclure qu'il est maintenant certain que la région namuroise aura connu cette disposition depuis la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle sans discontinuer<sup>30</sup>.

Quant aux axes ouest - est et est - ouest, sont-ils contemporains de l'orientation type ? Nous ne le croyons pas. Ils nous paraissent plutôt être la continuation chronologique des fosses axées nord-nord-ouest - sud-sud-est et annoncer par l'irrégularité de la position du crâne, soit à l'ouest, soit à l'est, la période transitoire avant l'abandon pur et simple de ce cimetière de campagne.

Pour terminer, soulignons également que les sépultures, dirigées vers l'est ou l'ouest, se localisent sur le petit plateau, prolongé par un abrupt, partie

<sup>29</sup> J. BREUER et H. ROOSENS, *Haillot*, pp. 299-306. Synthèse de J. Werner sur l'orientation des fosses.

<sup>30</sup> Furfooz (deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s.), Haillot (V<sup>e</sup> s.), Merlemont, lieu-dit « Bois de la Forêt » (1<sup>er</sup> moitié VI<sup>e</sup> s.), Franchimont I et II (deuxième moitié VI<sup>e</sup> s. et VII<sup>e</sup> s.).

la plus septentrionale du champ de repos. Cette disposition intentionnelle tend à prouver que le site s'est étendu, dans le temps, du milieu de la déclivité vers le sommet de la colline où il atteint sa chronologie la plus tardive.

#### 5. LA CHRONOLOGIE

A l'examen du mobilier funéraire répertorié par A. Bequet en 1883 et des éléments inventoriés par la Société Archéologique TRES, de 1963 à 1967, la chronologie générale de la nécropole s'établit aisément et couvre une période allant des abords de 600 jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Les divers objets recueillis ne présentent guère de caractéristiques transcendantales pour l'époque si ce n'est peut-être les techniques ornementales de la bague retirée de la sépulture 64.

## CONCLUSIONS

Les faciès de la nécropole mérovingienne de Surice l'apparente, sous plus d'un aspect, à la plupart des cimetières par rangées de la région namuroise décrits, au siècle dernier, par A. Bequet. De plus, le fait de rencontrer quelques tombes assez bien fournies, mêlées à de nombreux contextes stériles ou presque, nous incite à reconnaître à Surice le champ de repos d'un domaine rural dont les propriétaires ont été ensevelis au milieu de leurs coloni ou casati, fermiers héréditaires attachés à la glèbe.

Si nous examinons un instant les nécropoles de la région ; citons : Merlemont (Les Wayons, Tienne de Merlemont, Bois de la Forêt), Surice (Mausohy), Villers-le-Gambon et Franchimont (Tombois, Colline du Tombeau), nous en arrivons à peindre un tableau assez complet du climat dans lequel se sont succédés les divers types d'habitats humains depuis le début du VI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle.

Notons, tout d'abord, qu'il est incontestable que la vocation agricole et industrielle, dans le sens le plus large du mot, de ce secteur géographique, n'a guère changé depuis l'époque gallo-romaine. C'est, en effet, sur les ruines et décombres des « latifundia » que se sont établis des groupes ethniques, aux origines germaniques incontestables, prouvées par la permanence chronologique du rite de l'orientation nord-sud des sépultures.

Au début et dans le courant de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle, ces groupes occupaient des fonctions axées principalement sur la culture des terres en friche, tout en conservant des activités militaires, attestées par la découverte d'un grand nombre de tombes à armes. Cette atmosphère de permanentes épopées, due au climat historique, centré sur l'expansionisme territorial de Clovis et de ses successeurs, transformait ses hommes libres, inscrits dans la structure de la société mérovingienne sous le vocable d'« Ingenui », en soldats-laboureurs. Ces derniers étaient tenus, s'était repris sur les tables de la loi, au service militaire, à subir les frais inhérent à cette charge et à assister aux assemblées, vraisemblablement mensuelles, du pagus. Au cours de ces réunions, appelées « mallus », répondant aux vieilles coutumes germaniques, le comte, représentant personnel du roi dans chaque cité, commentait les édits royaux, récoltait les impôts et fixait les départs pour les campagnes militaires. En outre, un examen comparatif entre les divers éléments et caractéristiques des nécropoles de Fédérés à ceux des cimetières de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle, nous permet de mettre en exergue quelques parentés indéniables, à savoir : la quantité des tombes à armes, la richesse plus ou moins grande des contextes funéraires, le dépôt d'une nombreuse vaisselle dont la typologie est nettement d'origine gallo-romaine, le petit nombre de sépultures féminines ainsi que l'ab-

sence de fosses stériles ou presque. Cette dernière particularité nous incite à penser que les groupes vivaient en vase clos et n'avaient pas encore véritablement réuni autour d'eux le substratum gallo-romain.

Fixée en Austrasie lors du partage de 567, la région qui nous intéresse développa progressivement ses activités agricoles et industrielles, l'élevage et plusieurs branches de son artisanat local.

Le substratum gallo-romain, soumis et assimilé par les propriétaires ou gérants, soit qu'ils soient possesseurs de la terre par la force, l'achat ou une donation, soit qu'ils veillent à la bonne gestion d'un domaine royal, se retrouvera bientôt dans une situation indentique à celle qu'il avait connue sous l'occupation romaine. Dans les cimetières par rangées, l'échelonnement de leurs modestes sépultures, nous rappellent les pénibles reliefs de leurs conditions matérielles et sociales et que c'était à la fois une obligation et un honneur pour ces « casati » d'être inhumés à côté des maîtres qu'ils avaient servis. L'économie et le commerce ont crû dans un faciès assez régional avant de se disperser vers des marchés extérieurs qui ont permis à divers « potentes » de signaler le degré de leur standing au moyen de monuments funéraires, élevés sur leurs morts comme ce fut le cas aux deux nécropoles de Franchimont.

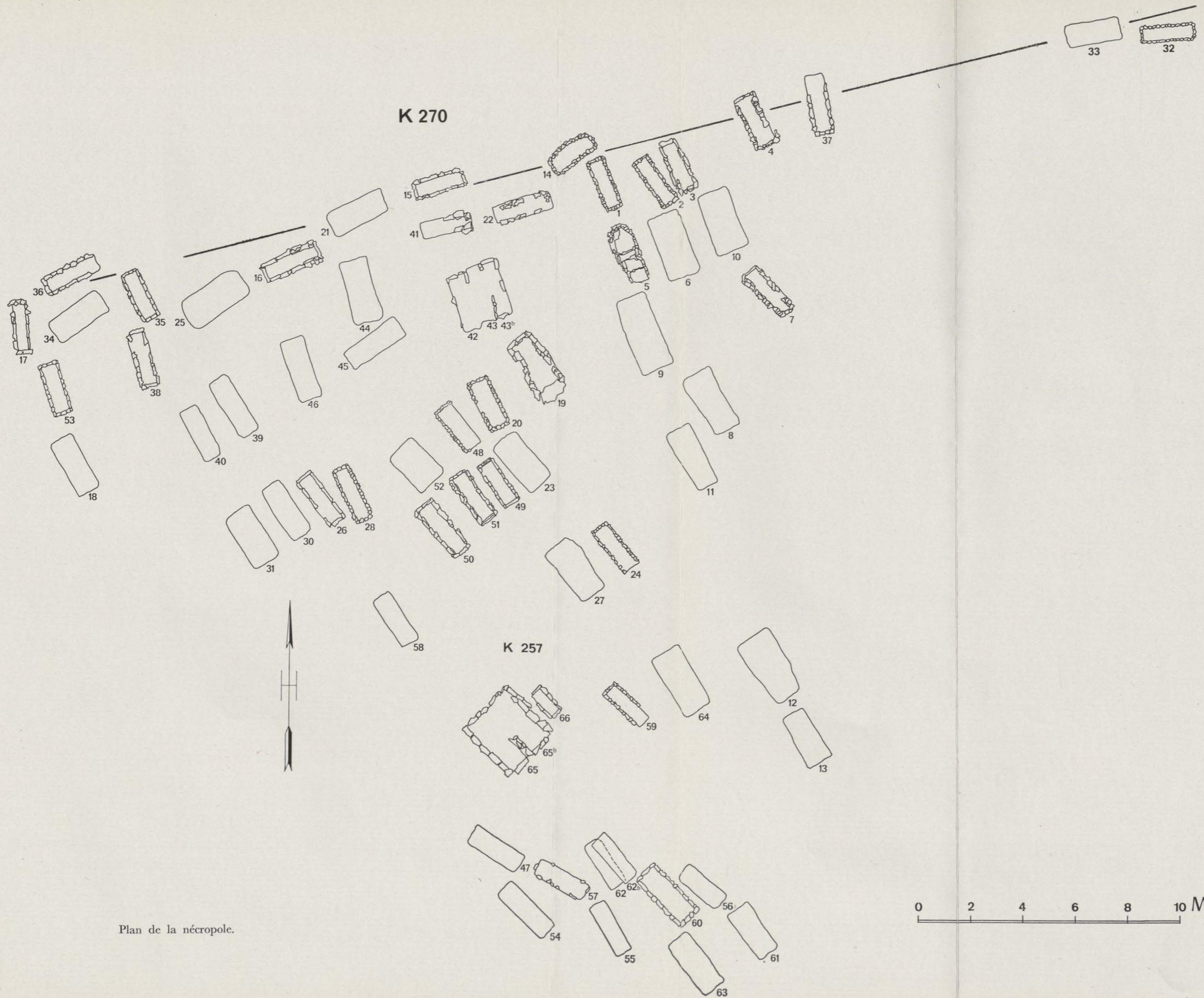
Quant à Surice, il reste modeste dans son ensemble tout en se particularisant déjà, comme la majeure partie des champs de repos namurois, par l'abondance des objets damasquinés, véritable révolution industrielle et artistique qui fut, nous devons le reconnaître, un des grands moments de la période mérovingienne.

## BIBLIOGRAPHIE

- Annales Soc. Arch. Namur (= A.S.A.N.), tomes I, II, XIV.
- BAUDOT, H., *Mémoires sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne en Bourgogne*, Dijon et Paris, 1860.
- BESSON, M., *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, Lausanne 1909.
- BÖHNER, K., *Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes*, Berlin 1958.
- ID., Das Grab eines fränkischen Herren aus Morken im Rheinland, *Neue Ausgrabungen in Deutschland*, Berlin 1958.
- BREUER, J. et ROOSENS, H., Le cimetière franc de Haillot, *Archaeologia Belgica* 34, 1957 — Annexes de J. WERNER et A. DASNOY.
- DASNOY, A., *Les éléments damasquinés du Groupe de la Famenne*. Étude en cours.
- DE LOË, A., *Belgique Ancienne — IV: La période franque*, Bruxelles 1939.
- FRANCE-LANORD, A., La fabrication des épées damassées aux époques mérovingienne et carolingienne, *Le Pays Gaumais*, 10, 1949.
- FRANKEN, M., *Die Alamannen zwischen Iller und Lech*, Berlin 1944.
- GROLLET, J., Les trouvailles numismatiques dans le sud namurois, *Bull. Soc. Arch. Tres — Acta* 6, 1966.
- HOLMQUIST, W., *Kunstprobleme der Merowingerzeit*, Stockholm 1939.
- ID., *Tauschierte Metallarbeiten des Nordens aus Römerzeit und Völkerwanderungszeit*, Stockholm 1951.
- HUBERT, F., Cimetière du Parc de l'Hôtel de Ville de Tournai, *Archaeologia Belgica* 68, 1963.
- MOREAU, F., *Album Caranda*, Saint-Quentin 1877-1898.
- NENQUIN, J., *La nécropole de Furfooz*, Bruges 1953.
- QUINTARD, L., Les fouilles du Vieil-Aître, *Mém. Soc. d'archéol. lorraine*, 1895.
- ROEREN, R., Ein Grabfund des ausgehenden reihengräberzeit aus Rommelhausen, *Fundberichte aus Schwaben*, 16, 1962.
- ROOSENS, H., *De Merovingische begraafplaatsen in België*, Gent 1949.
- ROOSENS, H. et ALENUS-LECERF, J., Sépultures mérovingiennes au « Vieux cimetière » d'Arlon, *Archaeologia Belgica* 88, 1965.
- SALIN, B., *Die altgermanische Thierornamentik*, Stockholm 1935.
- SALIN, E., *Le cimetière barbare de Lezéville*, Nancy, Paris, Strasbourg 1922.
- ID., *Le Haut-Moyen Age en Lorraine d'après le mobilier funéraire*, Paris 1939.
- ID., *La civilisation mérovingienne*, Paris 1949-1959.
- SALIN, E. et FRANCE-LANORD, A., *Le fer à l'époque mérovingienne*, Paris 1943.
- TRENTESEAU, B., *La damasquinure mérovingienne en Belgique*, Brugge 1966.
- VEECK, W., *Die Alamannen in Württemberg*, Berlin et Leipzig 1931.
- WAUTELET, Y., La nécropole mérovingienne de Surice, *Bull. Soc. Arch. Tres — Acta* 5, 1965.
- ID., Quelques sépultures du VII<sup>e</sup> siècle à Merlemont au lieu-dit « Les Wayons », *Bull. Soc. Arch. Tres — Acta* 5, 1965.
- ID., La nécropole mérovingienne de Merlemont lieu-dit « Tienne de Merlemont », *Bull. Soc. Arch. Tres — Acta* 6, 1966.
- ID., La nécropole franque de Merlemont, *Archaeologia Belgica* 100, 1967.
- WERNER, J., *Das alamannische Gräberfeld von Bülach*, Bâle 1953.
- ID., *Das alamannische Gräberfeld von Mindelheim*, Kallmünz 1955.
- ID., *Das alamannische Fürstengrab von Wittislingen*, Munich 1950.

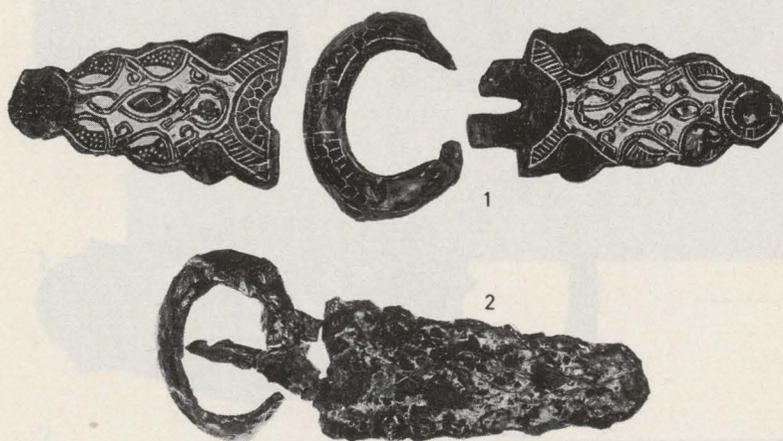
## TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 1. Le site — Situation, cadastre, carte d'État-Major.
2. A. L'oreiller mortuaire de la tombe 1.  
B. Le mobilier funéraire de femme de la tombe 4.
  3. A. La tombe 5 et sa couverture de grandes dalles.  
B. La tombe 6 et son ensemble de clous.
  4. La tombe 8 et son mobilier funéraire de femme.
  5. Le mobilier funéraire atypique de la tombe 9.
  6. 1 — Le mobilier funéraire atypique de la tombe 13.  
2, 3, 5 — Le mobilier funéraire d'homme de la tombe 10.  
4 — Le mobilier funéraire atypique de la tombe 15.
  7. Le mobilier funéraire atypique de la tombe 19.
  8. La réinhumation de la tombe 23.
  9. 1 — Le mobilier funéraire atypique de la tombe 31.  
2 — Le mobilier funéraire de femme de la tombe 34.  
3 — Le mobilier funéraire atypique de la tombe 39.
  10. La tombe 40 et son mobilier funéraire atypique.
  11. Les tombes 43 et 43 bis.
  12. La tombe 46 et son mobilier funéraire atypique.
  13. A. Mobilier funéraire de femme de la tombe 48.  
B. Mobilier funéraire de femme de la tombe 49.
  14. Le mobilier funéraire atypique de la tombe 52.
  15. A. La tombe 60.  
B. La tombe 61 et son mobilier funéraire atypique.
  16. Les tombes 62 et 62 bis.
  17. La tombe 64 et son mobilier funéraire de femme.
  18. Les tombes 65 et 65 bis.
  19. Le premier gisant de la tombe 65 bis.
  20. Les trouvailles isolées.
  21. La céramique et les scramasaxes provenant des fouilles A. Bequet.
  22. Les trois fers de lances provenant des fouilles A. Bequet.
  23. Les accessoires de buffleterie provenant des fouilles A. Bequet.
  24. Les accessoires de buffleterie et le bracelet provenant des fouilles A. Bequet.
  25. Ustensiles et accessoires divers provenant des fouilles A. Bequet.
- Pl. I. Le plan d'ensemble de la nécropole.  
II. Ensembles damasquinés des tombes 9 et 19.  
III. Ensembles damasquinés des tombes 40 et 52.  
IV. Macrophotos de la bague de la tombe 64.



Plan de la nécropole.



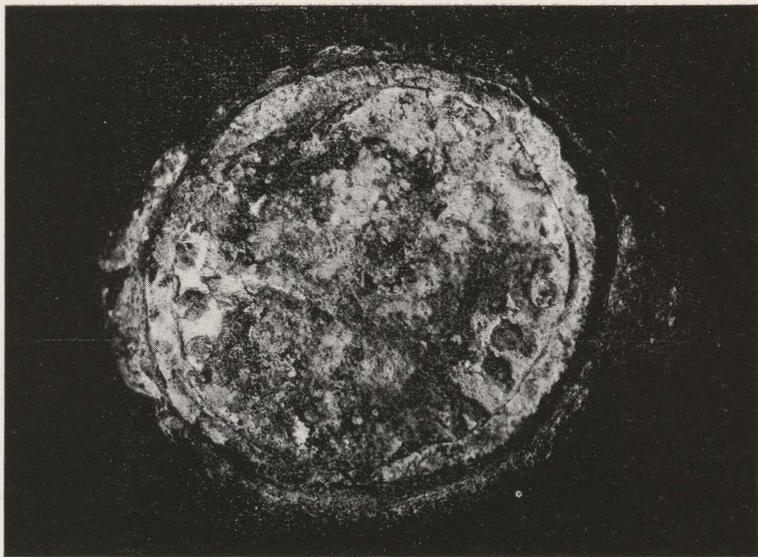


1. L'ensemble damasquiné de la tombe 9. — 2. La plaque-boucle damasquinée de la tombe 19.  
Réduction : 2/3.

© A.C.L.



1. L'ensemble damasquiné de la tombe 40. — 2. L'ensemble damasquiné de la tombe 52.  
Réduction : 2/3.



1



2

1. Détail de la sertissure de la bague de la tombe 64. Macro : 4,5.  
2. Traces de dorure sur feuille de la bague de la tombe 64. Macro : 10,5.

## TABLE DES MATIÈRES

Préface . . . . .	5
Le site et le plan d'ensemble de la nécropole . . . . .	7
Inventaire des tombes . . . . .	9
Étude typologique du mobilier funéraire . . . . .	35
A. Matériel provenant des fouilles A. Bequet en 1883 . . . . .	35
B. Matériel provenant des fouilles TRES de 1963 à 1967 . . . . .	43
Les caractéristiques du cimetière . . . . .	49
Conclusions . . . . .	53
Bibliographie . . . . .	55
Table des illustrations . . . . .	56